

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4177 du Vendredi 12 Mai 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Une commémoration ratée !



Les journalistes pendant la symbolique cérémonie de rattrapage (P.3)

CAMEROUN



Un autre journaliste assassiné

(P.5)

Anye Nde Nsoh a été abattu à Bamenda

EDITORIAL

Le sérieux dans la presse attendra

LANCEMENT DU BAC TECHNIQUE

Plus de 17.000 candidats aux épreuves d'EPS



Le ministre Ghislain Thierry Maguessa donnant le coup d'envoi

Quelque 17712 candidats répartis dans 502 centres ont passé du 9 au 12 mai 2023 les épreuves pratiques d'EPS (Education physique et sportive), session du 13 juin 2023, sur l'ensemble du pays. Des épreuves lancées par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa. Les deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, ont présenté respectivement 84223 et 6000 candidats. Les examinateurs ont évalué les candidats sur les modules retenus, notamment le football, la course de vitesse, le triple saut et la gymnastique. Le ministre Maguessa a indiqué qu'il n'était peut-être « pas possible de faire des comparaisons avec les sessions précédentes à quelques minutes du lancement, mais nous constatons comme par le passé, l'engouement des candidats et des responsables des centres d'examen qui sont

(Suite en page 4)

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92 CANAL+ CONGO

CANAL+

UNION DIOCESAINE DES CONSACRES DE BRAZZAVILLE

Une conférence-débat des consacrées a marqué la fin du mois dédié à la femme



Sœurs Dorothée Loussakou, présidente de l'UDCB, et Régine Mofila, conférencière

(P.8)

**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE**

115 bis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG.)
B.P: 13646 Tel(s): (00242).05.596.77.86 / 06.669.26.76 /E- mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

COMPLEXE INDUSTRIEL DE TAO-TAO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL : DIX MILLION (10.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL : Route National, Numéro I, village TAO-TAO.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du quatorze mars deux mille vingt-trois, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Mpila Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:

- Commerce général;
- Exploitation forestière;
- Industrie du bois;
- Industrie agroalimentaire.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «COMPLEXE INDUSTRIEL DE TAO-TAO»

Siège social: Le siège social est situé sur la Route Nationale numéro I, Village TAO-TAO, Département du Niari.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en 1000 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires Monsieur François AYESEA, domicilié à Brazzaville, 21, rue Bangui, Moungali, Arrondissement 4 Moungali, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée COMPLEXE INDUSTRIEL DE TAO-TAO est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-DIS-01-2023B13-00006.

Pour avis

**Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE**

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : etudepongui2@gmail.com

**LA CONGOLAISE DES EAUX
en abrégé «LCDE»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
capital social de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du vingt-huit février deux mille vingt-trois de la société «**LA CONGOLAISE DES EAUX**» en abrégé «**LCDE**» SA, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de **Maître Chimène Prisca Nina PONGUI**, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le quatorze avril deux mille vingt-trois et enregistré à Brazzaville, le quatorze avril de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 073/12 numéro 1272, les administrateurs ont examiné et adopté les points suivants :

- 1. Examen et Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 Décembre 2022 ;**
- 2. Préparatifs de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires ;**
- 3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Dépôt légal: un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du vingt-huit décembre deux mille vingt-trois a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-huit avril deux mille vingt-trois, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro **CG-BZV-01-2023-D-00135**, le vingt-huit avril deux mille vingt-trois.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Etude de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA, NOTAIRE

Etude sise ex-Garage MASSALA, centre-ville Dolisie, B.P.: 138;
Tél.: (242) 05 539 98 90// (242) 658 14 57
Etudesindika@gmail.com, République du Congo.

INSERTION LEGALE

SOCIETE AGRICOLE ET DE DEBUSCAGE FORESTIER, en sigle «SADEF», société à responsabilité limitée au capital social de dix millions (10.000.0000) F. CFA, siège social village NDOLO, sous-préfecture de Loudima, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-MGO-2009-B-09.

CESSION DES PARTS SOCIALES, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MISE EN HARMONIE DES STATUTS DE LA SOCIETE AVEC L'ACTE UNIFORME OHADA REVISE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date à Nkayi du 21 mars 2023 de la SOCIETE AGRICOLE ET DE DEBUSCAGE FORESTIER, en signe SADF, société à responsabilité limitée au capital social de dix millions (10.000.0000) F. CFA et dont le siège est établi 80, rue Moukolo-Mboumba-Nkayi, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-MGO-2009-B-09, déposé au rang des minutes de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA, Notaire à Dolisie, enregistré à Dolisie le trente mars 2023, folio 062/3 n° 382; Les associés de ladite société ont pris acte des décès de Monsieur N'GODO Gilbert, propriétaire de 55 parts sociales, et de Madame IBINDA Rosine, propriétaire de 20 parts sociales, et de la désignation de Monsieur NGODO Tely Anges Savalas, en qualité de successeur des associés décédés au sein de ladite société, et l'ont agréé. Ensuite, ils ont approuvé les cessions des parts sociales intervenues entre le successeur de N'GODO Gilbert et IBINDA Rosine au profit de Messieurs NGODO Tely Anges Savalas, AYESEA François et OUTSIMBOU Rolland.

Ils ont également décidé de transférer le siège social de la société de 80, rue Moukolo-Mboumba, Nkayi, au village Ndolo, sous-préfecture de Loudima. Enfin, ils ont décidé de mettre les statuts de la société en harmonie avec l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

MENTION MODIFICATIVE

Mention modificative a été effectuée au greffe du Tribunal de Grande Instance de Madingou sous numéro 2009-B-02.

*Pour avis,
Le Notaire,*

Patric SINDIKA LOUBOTA.

ANNONCE LEGALE

**Modification du RCCM de la Société
«SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO»
Dans le ressort de Pointe-Noire**

Aux termes des décisions de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 15 février 2023, les délibérations prises sont relatives aux modifications suivantes :

- Le transfert du siège social

L'Actionnaire unique, a décidé de transférer, à compter du 1er décembre 2022 le siège social situé au centre-ville à l'angle de la l'intersection entre l'avenue Linguissi Tchicaya menant vers la maison d'arrêt et l'avenue Tchicaya U'tamsi menant vers l'école de Mpita à 109, rue Denis NGOMA- Centre-Ville Pointe-Noire République du Congo.

- La mise à jour des statuts

L'actionnaire unique, a pris la décision de modifier comme suit l'article n°4 des statuts en conséquence de la décision de transfert de siège social.

- La démission de l'administrateur général adjoint

L'Actionnaire unique a constaté que M. Thomas David a exprimé le désir de ne plus exercer les fonctions d'administrateur général adjoint au travers de sa lettre de démission.

L'ensemble des décisions de l'assemblée générale ordinaire a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes d'un Notaire de Pointe-Noire et a été enregistré auprès des services des Domaines et Timbres à Pointe-Noire, en date du 07 avril 2023.

L'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été portée en date du 26 avril 2023, suite à laquelle il a donc été délivré un nouveau Registre du Commerce et du Crédit Mobilier constatant ces changements.

Pour insertion légale

**FFA Juridique et Fiscal
Cabinet Juridique et fiscal**

Une commémoration ratée !

L'année 2023 marque le trentième anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse; trois décennies au cours desquelles des progrès substantiels en faveur d'une presse libre et de la liberté d'expression ont été obtenus dans le monde. Au Congo, malheureusement, la célébration de cette Journée a été un vrai fiasco pour les professionnels des médias.

Le droit à la liberté d'expression, inscrit à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, est une condition préalable et un moteur de la jouissance de tous les autres droits de l'homme. Cette année, la célébration du 30e anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse est donc un appel à définir la liberté de la presse, ainsi que celle des médias indépendants, pluralistes et diversifiés, comme une condition nécessaire à la jouissance de tous les autres droits de l'homme.

Le 3 mai a été proclamé Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, suivant la recommandation adoptée lors de la vingt-sixième session de la Conférence générale de l'UNESCO en 1991. Ce fut également une réponse à l'appel de journalistes africains qui, en 1991, ont proclamé la Déclaration de Windhoek sur le pluralisme et l'indépendance des médias.

Trois décennies plus tard, l'occasion était propice pour les journalistes de rappeler au



Les journalistes pendant la symbolique cérémonie de rattrapage

Gouvernement la nécessité de respecter son engagement en faveur de la liberté de la presse. C'est aussi une journée de réflexion entre professionnels des médias sur les questions de liberté de la presse et d'éthique professionnelle. Et c'était également l'occasion de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse; d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde; de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession.

Rien de tout ça n'a été fait. Le Conseil supérieur de la liberté de la communication s'est trouvé dans l'incapacité d'organiser la cérémonie qu'il avait pourtant lui-même prévue au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. «Le calendrier gouvernemental», serait la raison évoquée pour justifier l'annulation pure et simple de cette cérémonie, au grand dam des journalistes et de quelques officiels qui étaient surpris de cette décision.

Pourtant, tout était fin prêt sur le plan organisationnel de cette cérémonie qu'on a voulu placer sous le patronage du ministre de la Communication et des médias. Le budget débloqué

d'avance, rien donc ne pouvait justifier son annulation. Quoi qu'il en soit, même si le ministre était empêché, il pouvait se faire représenter.

Les décisions importantes au sein du CSLC se prennent en collège des membres et non de façon unilatérale. Pour tenter de rattraper l'échec de cette organisation et les quelques heures qui restaient, selon l'expression utilisée par le Premier ministre, une cérémonie très sobre a été "boutiquée" nuitamment à l'hôtel ELBO Suites. Les journalistes ont été appelés précipitamment au téléphone. Tout s'est déroulé «debout-debout» comme on dit, et le nombre des invités a été compté.

Au cours de la cérémonie, le ministre de la Communication a plaidé en faveur de la transformation des statuts juridiques des médias d'Etat, notamment la télévision nationale et la radio en établissements publics à caractère industriel et commercial.

Il a également sollicité l'octroi d'une enveloppe d'urgence aux médias d'Etat mais rien sur la presse privée qui ne bénéficie même pas de la redevance audiovisuelle (RAV).

«Notre presse est en danger de mort et il convient de disposer des ressources nécessaires.

Il y a un travail qui est fait au niveau du ministère pour les médias publics. Il a commencé avec la transformation du statut juridique de l'imprimerie nationale. Nous allons, à l'imitation de ce qui s'est fait, donner l'autonomie aux médias publics de manière à leur permettre de trouver eux-mêmes des financements. Ce sera un progrès parce que nous pourrions à ce moment-là, avec les managers, trouver des voies et moyens d'assurer le fonctionnement et la croissance de ces médias», a annoncé Thierry Lézin Mougalla.

A l'opposé, le président du Conseil d'administration de l'Union des professionnels de la presse du Congo, Jean Charles Maniongui, et le directeur exécutif de Journalisme et éthique Congo, Arsène Séverin Ngouéla, ont sollicité l'accompagnement de la presse privée par les pouvoirs publics.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; Chris Mburu, coordonnateur résident des Agences du système des Nations-Unies et Mme Fatoumata Barry Marega, représentante de l'UNESCO au Congo, étaient présents.

KAUD

Le sérieux dans la presse attendra

Dans notre profession, les anecdotes d'autodérision sont foison. Elles font parfois rire à fendre côtes, mais pas toujours. Car il n'est pas drôle de se tirer une balle dans le pied et de venir s'en vanter en public. Et puis, il est dans la nature de la presse, puisque c'est d'elle qu'on parle, de se donner en spectacle en se tordant de douleur. Nous sommes gens normaux, qui rigolons quand les choses sont drôles et qui savons nous faire sérieux quand le contexte l'impose.

Mais il faut reconnaître que rarement nous nous moquons de nous-mêmes. Nous exposons les hommes et femmes politiques, surtout, à notre satire acerbe. Le 3 mai dernier, nous avons eu peu de raisons de nous marrer, et pourtant la journée entière, sur l'étendue de la planète, nous était dédiée. C'était la 30^e Journée mondiale de la liberté de la presse au Congo aussi. Il y a eu très peu d'occasions à célébrer cette liberté titubante pourtant.

Une des anecdotes plus connues dans les couloirs de la profession est que jamais les journalistes congolais n'ont été aussi mal servis que lorsque c'est un des leurs qui était patron des médias. Le ministre de la Communication actuel n'est pas sorti de nos rangs, et pourtant les choses ne semblent toujours pas prendre la bonne forme. Le Conseil supérieur de la liberté de la communication, une douzaine de journalistes ou de proches des médias, nous préparait une belle journée lorsque le 2 mai au soir nous apprenions par la télévision que la célébration était repoussée au surlendemain 4 mai, pour encombrement de calendrier gouvernemental.

A vrai dire, il n'est pas exclu qu'une célébration change de date, qu'elle se fasse en différé, mais ce qu'il y a eu de bidonné dans cette affaire ce sont les raisons du report et le contexte de tensions qui règne au CSLC. Critiquer une décision là-bas, c'est prendre parti. Et, pour une organisation censée réguler la vie des médias et garantir leur liberté, annuler la célébration de la journée de leur liberté au motif que le ministre ne serait pas là, c'est évidemment une marque insigne de liberté ! Mais boucler la journée, malgré tout, en disant que le Premier ministre l'avait sauvée n'est pas davantage une liberté non plus !

Une des décisions les plus extravagantes que le CSLC ait prise, a été bien évidemment la suspension de la chaîne privée de télévision Vox, fin décembre dernier. Le Conseil, à l'unanimité de ses membres, a fait l'exact contraire de ce que nous attendions de personnes qui sont, pour la plupart, journalistes, en faveur de la profession. Le 3 mai 2023 est passé, préparons le 3 mai 2024, dans la liberté effective.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Ils ont aussi placé le gouvernement face à son devoir de subventionner les entreprises de presse toujours confrontées à la pauvreté, avec des personnels vivant dans une telle précarité qui les rend vulnérables aux sollicitations; ils sont prêts à vendre «leur âme au diable».

«Cela fait beaucoup d'années déjà que nous le réclamons. C'est une injustice que de voir les partis politiques et autres institutions d'appui à la démocratie être financés par des fonds publics dans notre pays, et que la presse soit délaissée. Même les médias publics ne jouissent pas des budgets conséquents à leurs besoins», regrette Arsène Séverin Ngouéla. Une situation qui préoccupe aussi la représentante de l'UNESCO au Congo, Fatoumata Barry Marega,

qui a réaffirmé par ailleurs l'engagement de son institution dans le renforcement des capacités des journalistes. Le but recherché étant, selon elle, «d'assurer la production d'informations de qualité susceptibles de renseigner utilement et contribuer aux efforts du Congo pour l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2023».

Et le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, prenant acte des doléances, de conclure que «la soif de liberté de la presse est un besoin pour nous tous, y compris les pouvoirs publics». Mais la presse n'étant pas sans reproche, «il est hors de question que l'on donne une valeur marchande à la délation, à l'insulte et à l'invective».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

PRESSE

La précarité financière des organes d'information interpelle les décideurs

De la cérémonie de célébration de la 30^e Journée mondiale de la liberté de la presse au Congo sur fond de «cacophonie» au sein du CSLC (Conseil supérieur de la liberté de communication), le 3 mai dernier à Brazzaville, est sorti un engagement positif du gouvernement. Il a répondu au cri de détresse lancé par les professionnels des médias, quand ils se sont dits soucieux et inquiets de l'avenir de leur métier, dont l'exercice devrait être sans entraves. Tiendra-t-il ses promesses?

Placée cette année sous le thème «Façonner un avenir de droits: La liberté d'expression comme moteur de tous les autres droits de l'homme», la Journée mondiale de la liberté de la presse a été organisée presque à la hussarde dans un hôtel, en présence notamment du Premier ministre Anatole Collinet Makosso. L'implication du chef du gouvernement a quelque peu apaisé les tensions provoquées par l'annonce controversée du changement avorté de la date de commémoration de l'événement par le CSLC, la veille. A cette occasion, le ministre

de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, pleinement conscient des difficultés auxquelles est confronté le secteur des médias, a promis de redéfinir la vocation des médias dits d'Etat, notamment Télé-Congo et Radio-Congo. Ils seront transformés en établissements publics à caractère industriel et commercial. La presse congolaise étant «en danger de mort», a-t-il reconnu, il promet une réforme de la RAV (Redevance audio-visuelle), de réfléchir à l'octroi d'une enveloppe d'urgence à cette presse et de faire face aux besoins de formation des



De d. à dr: Anatole Collinet Makosso, Thierry Mougalla, Chris Mburu et Fatoumata Barry Marega.

professionnels des médias. En somme, le ministre de la Communication a répondu en quelque sorte aux doléances des organisations des professionnels des médias. Il a annoncé la tenue prochaine d'un forum national de la presse.

Le président du Conseil d'administration de l'UPPC (Union des professionnels de la presse du Congo), Jean Charles Maniongui, et le directeur exécutif de JEC

(Journalisme et Ethique Congo), Arsène Séverin Ngouéla, ont fait en effet un vigoureux plaidoyer pour l'émergence d'une presse réellement libre et indépendante. Car, malgré de grandes avancées dans l'univers médiatique du pays, à l'exemple des textes consacrant depuis 2001 la dépenalisation des délits de presse, l'exercice du métier de journaliste au Congo n'est pas aisé pour autant.

DEFENSE

Pour une refondation du service du génie militaire

Les travaux du Comité de pilotage du projet de refondation du génie militaire ont été ouverts le 14 avril à Brazzaville. C'est le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, qui a lancé ces travaux, en présence d'Henri-René Diouf, représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Congo.

Le Gouvernement congolais via son ministère de la Défense et le PNUD s'accordent sur la mise en place d'un projet d'appui à la refondation du génie militaire des Forces armées congolaises. Intitulé: "Refondation de la composante service du génie militaire à travers la dynamisation du secteur productif par les Forces armées congolaises, il vise la gouvernance de ce projet d'appui. Un Comité de pilotage a été mis en place, le 16 mars dernier ; il est l'organe décisionnel du projet.

Ce premier Comité de pilotage, a souligné Henri-René Diouf, permettra de présenter et parcourir les documents de cadrage et de convenir de façon concertée sur les outils et les mécanismes à la mise en oeuvre des activités programmées au Plan national, notamment.

Le ministre Charles-Richard Mondjo a, pour sa part, relevé que le génie militaire refondé devrait participer à la gestion des catastrophes et autres faits: "Nous avons bien conscience du réchauffement climatique et de ses conséquences, à savoir, les érosions des sols, les ensablissements, les inondations ayant un impact négatif sur la vie des populations. Ce tableau met en relief la part que devrait prendre le génie militaire dans les solutions à apporter. L'enjeu ici serait de trouver le bon équilibre entre les contraintes opérationnelles des Forces armées congolaises et les ambitions de soutenir le développement national. Nous avons choisi l'accompagnement du PNUD, en vue de créer les conditions d'une régénération des cadres rompus aux métiers de génie vertical et horizontal. Et l'attente au niveau de notre pays est forte, puisque le génie militaire refondé devrait participer à la gestion des catastrophes, au désenclavement de l'arrière pays et à la production de l'eau et de l'électricité en milieu rural".

Vingt officiers seront formés sur

rapporte.

La restauration des capacités du génie militaire émane de la volonté du Président de la République Denis Sassou-Nguesso de faire renaître ce génie sur les cendres d'un passé glorieux ponctué par différentes réalisations de grande envergure, telles que le



Les deux parties posant pour la postérité

les questions de traitement des érosions, à l'ouverture et l'entretien des pistes agricoles sur des sols compressibles, à l'hydraulique rurale et à l'électrification rurale. Ces officiers auront la mission de disséminer les bonnes pratiques de la formation acquise dans les structures du génie en cours de création. Ce génie militaire comprendra une direction centrale du génie, trois bataillons de génie travaux localisés à Brazzaville, Pointe-Noire et Owando. Les travaux se sont poursuivis en atelier résidentiel pendant trois jours, afin d'affiner le Plan d'initiation du projet et le Plan annuel 2023 qui s'y

construction du boulevard Alfred Raoul, la réhabilitation de la route nationale N°1 jusqu'à Ignyé, l'avenue de la deuxième division blindée, le lotissement du quartier Batignolles, etc. Ceci n'avait été rendu possible que grâce à une génération d'illustres cadres officiers d'armée qui ont marqué d'une empreinte indélébile l'histoire du génie militaire au Congo. Il s'agit des généraux Alfred Raoul, Louis-Sylvain Ngoma, Benoît Moundélé-Ngollo, des colonels Denis Bobongo, François-Xavier Katali...

Alain-Patrick MASSAMBA

(Suite de la Une)

à la tâche. Les enfants ont pris la mesure de l'exercice. Il y a aussi à noter une augmentation significative du nombre des candidats... à comparer à l'année dernière... nous espérons que le nombre d'admis connaîtra une augmentation... lors de la délibération définitive des résultats».

Il a souligné que ces épreuves pratiques, dans le domaine du sport, deviennent de

véritables séances d'incubation pour le développement d'une élite sportive qui fera la fierté du pays.

Plusieurs personnalités ont participé à cette cérémonie. Entre autres, Bernard Mbatchi, président de la commission éducation au Sénat; Christian Grégoire Epouma, président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC).

Gaule D'AMBERT

PAIX DANS LE POOL

L'ARDSP se pose en soutien et messenger

L'ARDSP (Association pour la reconstruction et le développement social du Pool) a lancé une campagne pour la consolidation de la paix dans le département. Pour cela, elle a initié une série de messes de remerciement « en reconnaissance des efforts du Président Denis Sassou-Nguesso pour le rétablissement de la paix dans ce département ».



Didier Clotaire Boutsindi

Goma Tsé-Tsé. En y prenant la parole au nom des populations de ce district, le président de l'ARDSP, Didier Clotaire Boutsindi, a d'abord remercié du fond du cœur le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, «pour les efforts qu'il a consentis dans le rétablissement de la paix définitive, voulue par les populations vivant sur l'ensemble des districts du département du Pool». Ensuite, il a souligné qu'il faut sauvegarder cette «paix chèrement acquise», pour «les bienfaits» multiformes qu'elle procure à toutes les couches de la population.

PRESSE

L'Union des professionnels de la presse du Congo exhorte le CSLC à plus de responsabilité

Dans une déclaration rendue publique le 9 mai dernier à Brazzaville, l'Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC) s'indigne des dysfonctionnements du CSLC qui, selon elle, n'a pas pris la mesure de la commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, et qui honore le travail des journalistes à travers le monde.

Pour l'UPPC, la tentative, par le CSLC, de vouloir faire glisser le calendrier pour des raisons internes à cette institution a perturbé la communauté de journalistes congolais qui n'ont pas pu l'honorer comme il se doit. Organe d'autorégulation issu des Assises de la presse congolaise, l'Union des professionnels de la presse du Congo a interpellé le CSLC, institution de régulation, sur les différents dysfonctionnements de son bureau qui affectent négativement la corporation et ternit l'image de l'institution. «Outre ses fonctions régaliennes de régulation, le Conseil supérieur de



Pendant la cérémonie

la liberté de la communication, devrait ensemble avec les pouvoirs publics et les associations socioprofessionnelles se préoccuper beaucoup plus de la mise en œuvre des actes des Assises de la presse congolaise tenues en octobre 2018». Elle exhorte le Conseil

supérieur de la liberté de la communication à plus de responsabilité en sortant des querelles de personnes et à appliquer les textes qui régissent son fonctionnement. «Une

institution qui nécessite une gouvernance apaisée pour mieux servir la cause des professionnels des médias qui ont la vocation de servir une information de qualité à nos concitoyens», souhaite cet organe.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DU Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé "OMS", situé à Brazzaville, cité du djoué, Le Groupement des Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard PROCEDERA:

Le Samedi 13 mai 2023 à 09 (NEUF) heures précises ;

Dans le respect des règles barrières, dans l'enceinte de l'OMS Afrique, cité du djoué à Brazzaville ;

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constitués:

Un (1) Véhicule TOYOTA BJ 75 ;

Du mobilier et fournitures de bureau ;

Du matériel informatique : Laptops, dockings station, téléphones portables, ordinateurs, calculatrice de Bureau, Unités Centrales, matériels de climatisation, écrans plats couleurs, chaises, tables et divers autres effets ;

Des appareils électroménagers : Réfrigérateurs, cuisinières et autres ;

Ainsi que divers autres biens mobiliers.

Toute personne intéressée à participer à cette vente est priée de payer préalablement, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de:

500 000 FCFA pour le véhicule;

100 000 FCFA pour les autres articles.

L'enregistrement, les visites des biens mis en vente commence le Lundi 8 Mai 2023 de 09 heures à 15 heures à l'OMS cité du djoué.

Le véhicule est vendu sous douane et l'enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution à la cité de l'OMS ou au siège du groupement situé au n 005, rue Louis TRECHOT en face de la Primature.

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2023

Pour le groupement
Un des Commissaires-Priseurs
Pour toute information contacter :

Maîtres :
-ESSEBO Benoit, Tél.: 05 551 0722 / 06 634 70 27
-LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 7585 / 06 665 23 41

Groupement D'H.J
Commissaires-Priseurs
Maitres ESSEBO Benoit & Edgard LANDZE

Pour Didier Clotaire Boutsindi, les populations du Pool sont heureuses «de vivre la paix définitive depuis la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017». Il se réjouit du «respect du mot

d'ordre de paix lancé par les signataires». Enfin, son vœu est que les habitants du département «soient unis avec les frères et sœurs des 11 autres départements du Congo, pour vivre de la paix». La campagne de

l'ARDSP se poursuivra dans les douze autres districts du département. Kinkala serait la prochaine étape.

G.B. MENGA

HOPITAL GENERAL DE DJIRI

Une «Semaine généreuse médico-chirurgicale» en faveur des populations

«Les soins exceptionnels de qualité pour tous sans exception». Tel est le thème des Journées portes ouvertes dénommées «Semaine généreuse médico-chirurgicale», qu'a organisé l'hôpital général de Djiri, du 5 au 11 mai 2023. C'est Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, représentant Mme Antoinette Sassou-Nguesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, qui a procédé au lancement de ces Journées. C'était en présence de Mme Inès Bertille Néfer Ingani, ministre de la Promotion de la femme, de l'intégration de la femme et du secteur informel et des représentants des Agences du système des Nations-Unies.



La visite des chapiteaux réservés aux consultations des malades

Durant cette Semaine généreuse, l'hôpital général de Djiri a offert gratuitement des soins de santé à la population. Etaient au programme: des consultations médicales et chirurgicales; des opérations d'urgence; des accouchements; des césariennes; dépistage de l'hypertension artérielle, du diabète, du paludisme, du cancer du col de l'utérus et Vih; les urgences gynéco-obstétricales, les grossesses extra utérines.

sa gratitude à l'endroit de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, pour avoir accepté de témoigner son appui en acceptant d'être la marraine de ces Journées portes ouvertes.



La consultation des malades

Tout ceci grâce au lot de médicaments et d'équipements offert par la Première dame pour garantir une prise en charge gratuite et optimale des patients.

La mairesse de Djiri, Mme Ida Victorine Ngampolo, s'est dite heureuse de l'organisation de cette Semaine au profit des populations. «Merci», a-t-elle dit.

Le directeur général de l'hôpital de Djiri, le Dr Michel Valentin Gbala Sapoulou, a exprimé

ner son appui en acceptant d'être la marraine de ces Journées portes ouvertes. Pour lui, ce geste de la Première dame est le témoignage de son engagement depuis plus de 40 ans au service de la santé, de l'action sociale et humanitaire au bénéfice des populations.

«Au vu de l'affluence des populations, cela témoigne de ce que cette idée répond à un besoin réel des soins des populations qui n'attendaient qu'on ouvre les portes de cet hôpital pour qu'elles puissent bénéficier gratuitement des soins. Ces soins permettront d'aider les personnes qui n'ont

pas de moyens pour aller se faire soigner», a quant à lui, déclaré, le ministre Gilbert Mokoki.

L'hôpital général de Djiri fait partie des hôpitaux construits dans le cadre du programme santé pour tous. Inauguré le 15 décembre 2021 par le Chef de l'Etat, il dessert les populations des quartiers Nord de Brazzaville, qui ne seront plus obligés d'affronter les interminables embouteillages de Mikalou et Moukondo pour atteindre le CHU-B, mais également tous les villages le long de la route du Nord, entre Brazzaville et Gamboma.

Occasion pour les Congolais et les Brazzavillois en particulier de découvrir un établissement sanitaire aux installations modernes et à la pointe de la technologie.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HYDROCARBURES

Les agents et cadres du ministère en formation

Initiées en 2021 par Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, les sessions de formation se poursuivent. Il s'agit de renforcer les capacités opérationnelles des ressources humaines des agents et cadres de son ministère afin de réduire l'irrégularité et combler les déficits de connaissances dans le secteur pétrolier. À Pointe-Noire, ces agents et cadres vont être formés par le cabinet SPR/KMOS pendant plus d'une semaine. L'ouverture de cette session a été faite le 4 mai dernier par Macaire Batchi, directeur du cabinet du ministre des Hydrocarbures, en présence du directeur départemental des Hydrocarbures de Pointe-Noire et Kouilou, Godefroy Jules Pikene.



Les officiels

La session est centrée sur trois axes majeurs: formation initiale pour offrir à un certain nombre d'agents du ministère des Hydrocarbures les rudiments des activités pétrolières, notamment l'initiation à la chaîne pétrolière et gazière; formation thématique pour les agents qui disposent d'un certain niveau d'expertise dans le domaine pétrolier; formation sur les enjeux stratégiques du secteur, réservée aux managers et top managers.

La formation poursuit aussi quelques objectifs généraux sur l'initiation, le gaz naturel liquéfié (GNL) et sur le contenu local.

Les personnels nouvellement recrutés reçoivent aussi les rudiments nécessaires afin de leur permettre de maîtriser des activités de toute la chaîne pétrolière et gazière.

Pour le gaz naturel liquéfié, les participants sont formés sur la maîtrise des subtilités du circuit de commercialisation et de trading de cette matière sur le marché international et sur le plan local.

Et sur le contenu local, les personnels du secteur ont l'obligation de mieux suivre et contrôler les aspects liés au contenu des activités pétrolières et gazières, conformément à la loi qui détermine le périmètre

et les principales composantes du contenu local dans le secteur des hydrocarbures.

À l'ouverture des travaux, Macaire Batchi a appelé les participants à plus d'assiduité et beaucoup de discipline et de courtoisie entre apprenants et formateurs.

«Pour nous tous, la formation nous aide à transformer les besoins en ressources humaines, à mobiliser, valoriser et développer davantage les compétences pour une meilleure qualité de service et de prestation», a-t-il dit

Il également sollicité l'indulgence des formateurs afin qu'ils comprennent l'état psycho-

logique de leurs apprenants, leurs besoins, leurs difficultés d'apprentissage et surtout les attentes.

Jean-Christophe Bouanga, directeur gérant du cabinet SPR/KMOS et formateur, a affirmé qu'il s'agit de doter les jeunes agents des compétences pouvant les aider dans la maîtrise des spécialités du secteur. «Nous devrions nous mettre, d'une part, à la fois au même niveau avec les apprenants et, d'autre part, d'essayer d'élever leur niveau également», a-t-il affirmé.

Madocie Déogratias MONGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Drame dans la piscine d'un hôtel à Brazzaville

Le corps d'un lieutenant de l'armée de l'air a été retrouvé mort le matin du mardi 9 mai 2023, dans la piscine de l'hôtel Léon, au centre-ville de Brazzaville. Personne ne sait exactement ce qui lui est arrivé. D'après certains témoignages, l'officier, client à cet établissement, se plaignait d'un malaise et s'est retrouvé dans la piscine. La victime était en arrêt cardiorespiratoire. Les secours l'ont réanimée. Malheureusement, l'homme a finalement été déclaré décédé.

Perception de la corruption : le Congo sur une liste noire

Selon le classement de l'organisation Transparency international, le Congo figure dans le Top 10 des pays les plus corrompus d'Afrique. Il est le dixième des pays « très corrompus », avec un score de 21. Le Congo se place à cette position avec quatre autres pays d'Afrique centrale : la RDC, le Tchad, la Guinée Equatoriale et le Burundi. Aussi controversé soit-il, ce classement est indicatif de l'état de corruption dans le pays. On a beau dénoncer ce phénomène depuis plusieurs années, il s'enracine de plus en plus. Le chien aboie la caravane passe, dirait l'autre.

1000 invités pour l'anniversaire de mère Anto !

Selon le journal des informations confidentielles Africa Intelligence, le président Denis Sassou-Nguesso aurait réuni «le gotha de Brazzaville pour les 80 ans de son épouse dimanche 7 mai 2023». Parmi eux, «des proches de la première dame, mais surtout les filles du président Sassou-Nguesso, via la société Ben'tsi.»

Tué pour avoir été surpris en possession de lattes à Mayanga (Brazzaville)

Surpris en possession de lattes la semaine passée vers 2 heures du matin à Mayanga (un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, à Brazzaville), un homme d'une quarantaine d'années a été molesté par une foule en furie alertée par une femme ayant crié «Au voleur». Il faut dire que dans ce quartier on se plaint beaucoup de vols. L'infortuné a été copieusement battu, jusqu'à ce que mort s'en suive. Qu'elle est sauvage, la justice populaire !

Des «bébés noirs» agressent un couple au quartier Vindoulou (à Pointe-Noire)

Après quelques mois d'accalmie, le phénomène des «bébés noirs» a repris de l'ampleur à Vindoulou, particulièrement au CQ 518, zone 2 (arrondissement 5 Mongo-Poukou). Le dernier acte en date s'est déroulé dans la nuit du 6 au 7 mai dernier. Le couple Mavoungou, qui rentrait chez lui vers minuit, a été attaqué par une quinzaine de «bébés noirs» armés de machettes et cagoulés. La dame, Marlène, a eu la vie sauve parce qu'elle a accepté de céder aux bandits son sac contenant 20 000 frs CFA. Le mari, qui a fait de la résistance, a vu le corps mutilé. Il est admis au service d'urgence de l'hôpital général de Loandjili.

Talangaï ne dément pas sa mauvaise réputation

L'agression sauvage d'un jeune étudiant de deuxième année de l'Université Marien Ngouabi, mercredi 3 mai dernier au quartier Petit Chose, sur l'avenue Agostino Neto, a placé une fois de plus l'arrondissement 6 Talangaï au hit-parade brazzavillois de la violence. La victime a été lynchée sans sommation à coups de machette et poignardé par une horde de « bébés noirs » qui aurait pu le tuer. Les deux avant-bras entaillés et le cou entrouvert, le jeune homme a été transporté à l'hôpital dans un état critique, alors que ses bourreaux ont pris la fuite. On se demande encore comment il a pu survivre, car il est sorti du coma. Et, Dieu merci, la police a réussi à mettre la main sur quatre bébés noirs, présumés auteurs de cette agression.

Menace de grève à la mairie de Pointe-Noire

La municipalité de Pointe-Noire, capitale économique du Congo, risque d'être secouée par la grève que menacent de déclencher le 17 mai prochain les travailleurs. En effet, suite à leurs revendications qui ne seraient pas prises en compte par le gouvernement, ils se sont réunis en assemblée générale le vendredi 5 mai 2023 pour exiger le paiement de deux (02) mois d'arriérés de salaire et les rétrocessions des impôts et taxes; le versement de subventions ; le paiement régulier des salaires avec charges sociales incluses (Caisse nationale de sécurité sociale, Impôt sur le revenu des personnes physiques) ; le paiement des arriérés dus par la mairie de Pointe-Noire auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour permettre la consolidation de la dette et d'assurer la prise en compte des retraités de la mairie qui peinent dans une précarité sans précédent. Ils ont constaté que le gouvernement n'a pas respecté les accords conclus avec les syndicats des mairies du Congo ayant conduit à la levée le 3 décembre dernier de la grève qui avait été déclenchée deux jours auparavant.

SOCIETE CIVILE

François Barateau se réjouit des activités menées au sein de deux projets

Dans le cadre de la mise en valeur des Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA), François Barateau, ambassadeur de France au Congo, accompagné de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne et Chris Mburu, coordonnateur du système des Nations Unies, a visité le 28 avril dernier à Brazzaville deux projets qui bénéficient d'un soutien financier et technique: le projet «Suivi, accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes (SAPEFE)», piloté par l'association Avenir Nepad et le projet «Campagne de sensibilisation pour l'utilisation de Bio-pesticides et biofertilisants à la ceinture maraîchère de la rive droite du Djoué», par le Centre d'initiative et d'action pour le développement (CIAD).



Après la visite guidée de l'unité de psychologie clinique

François Barateau et les partenaires techniques et financiers ont visité l'unité de prise en charge psychologique et émotionnelle de l'Hôpital Blanche Gomes. La délégation a été reçue par le Pr Jean Robert Mabiata Babéla, directeur général de l'hôpital; le Dr Etanislav Ngodi, coordonnateur de l'association Avenir Nepad et Maixent Moudoungou, psychologue, clinicien-thérapeute. La délégation est venue s'informer de l'évolution du projet et des activités déjà menées au sein de l'unité.

Après le mot de bienvenu du directeur général de l'hôpital qui s'est réjoui de la formation des sages-femmes dans le suivi des femmes enceintes, le Dr Etanislav Ngodi a indiqué que l'association créée depuis 2004, travaille dans le domaine des droits humains, de la gouvernance et du développement local. Dans le cadre du PISCCA, 5 formations sanitaires ont été choisies à Brazzaville (Blanche Gomes, Makélékélé et Talangaï) et dans le Pool, le cap a été mis sur Mindouli et Kinkala. L'association a mis en place des séances de formation des sages-femmes sur la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes; des séances d'écoute, de conseil et d'information ainsi que des groupes de paroles.



François Barateau, Chris Mburu et l'équipe du CIAD

«Nous estimons que ce projet ne sert de projet pilote dont les effets devraient être capitalisés en commençant par Brazzaville. Nous serons heureux d'avoir d'autres appuis pour continuer avec Talangaï, Makélékélé et pourquoi pas étendre ce projet à l'échelle nationale. Beaucoup de femmes meurent après l'accouchement. Il faut préparer la femme. Il y a un besoin urgent d'avoir un service de prise en charge psychologique des femmes enceintes», a déclaré le coordonnateur de l'association Avenir Nepad.

L'unité de psychologie clinique de Blanche Gomes, a expliqué Maixent Moudoungou, a commencé en 2018. Son but: éliminer la souffrance psychologique et émotionnelle de la femme enceinte, qui se développe par des troubles psychiques liés au fœtus.

«Nous sommes très fiers d'apporter du soutien aux femmes enceintes, pendant et après l'accouchement, qui ont des angoisses. Nous avons engagé ce projet avec l'association Avenir Nepad et nous saluons son travail remarquable avec l'aide des sages-femmes», a souligné François Barateau.

Après l'hôpital Blanche Gomes, François Barateau et Chris Mburu ont visité ensemble le projet «Campagne de sensibilisation pour l'utilisation des Bio-pesticides et biofertilisants à la ceinture maraîchère de la rive droite du Djoué», piloté par le Centre d'initiative et d'action pour le développement (CIAD). Ils ont été reçus par Brice Anicé Maléla, président du conseil d'administration du CIAD. Le Centre a mené des campagnes de sensibilisation auprès de 348 maraîchers appartenant aux 16 groupements, dont 179 femmes soit un pourcentage de 79,2%. Ces actions avaient pour objectif de contribuer à la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques à la ceinture maraîchère de la rive droite du Djoué. «Cette sensibilisation a été un réel succès puisque les maraîchers ont adopté un changement dans leur pratique agricole. Ils ont réduit leur utilisation des produits chimiques et viennent s'approvisionner à la boutique mise en place par le projet», a indiqué Brice Anicé Maléla.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DU BUDGET

Mauvaises conditions de travail, pas de bons résultats!

Le ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a déploré le 5 mai 2023 les mauvaises conditions de travail de ses cadres et agents. C'était lors de sa visite tour à tour dans les directions dont il a la charge: direction générale du contrôle budgétaire, direction générale du budget, direction générale du portefeuille public et direction générale du contrôle des marchés publics. «Le ministère des Finances et celui du Budget élaborent les budgets de l'Etat, suivent son exécution, mais les cadres sont mal installés. Ce qui a des conséquences réelles sur la qualité de la dépense, sur la possibilité de mobilisation des ressources», a-t-il déclaré.

La visite du ministre était pour faire un état des lieux physiques et une prise de connaissance pour s'assurer que la mission qui lui a été confiée par le Président de la République et le Premier ministre peut se réaliser dans les bonnes conditions.

«La direction du contrôle budgétaire, nous permet de nous assurer que les dépenses qui sont engagées sont sincères. A la direction du portefeuille public,

il n'y a que deux bureaux. Le président attend qu'il y ait des résultats dans la mise en œuvre du budget, mais cela ne peut pas être fait si on n'applique pas les procédures», a souligné le ministre.

Ludovic Ngatsé a reconnu que ce sont des directions sensibles pour la mise en œuvre du budget de l'Etat et même son élaboration. «J'ai rencontré des cadres volontaristes, mais qui travaillent dans les conditions difficiles. Un



Ludovic Ngatsé visitant l'une des directions de sa tutelle

gros effort doit être fait de ce côté de manière à améliorer leurs conditions de travail et permettre un réel contrôle», a-t-il dit.

Le Gouvernement avait engagé des travaux pour un grand bâtiment pour les ministères du Budget et des Finances, qui pour des raisons de difficultés, n'ont

pas pu conclure ces travaux. «Je repartirai vers qui de droit pour dire: si on veut vraiment avoir des résultats, il faut qu'on avance sur les chantiers des travaux pour améliorer les conditions de travail», a affirmé le ministre.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

UNIVERSITES

Pour l'emploi des jeunes

Résolues à promouvoir et de susciter l'esprit d'entrepreneuriat en milieu universitaire, les directions régionales de l'océan indien et d'Afrique dont celle de l'Afrique centrale et des grands lacs ont récemment lancé la deuxième édition du concours inter-régional «Mon idée, Mon entreprise». Le concours s'adresse aux étudiants des établissements membres de l'Agence universitaire de la francophonie. A travers ce concours, l'AUF vise à offrir à ses étudiants l'opportunité et les moyens de transformer leurs idées en projet d'entreprise.



Pendant le concours

Le responsable du bureau AUF Congo à Brazzaville, Pr Edouard Ngamountsika, explique l'organisation d'une telle activité par le fait que, «les universités de l'espace francophone sont confrontées à trois principaux défis à savoir: la qualité de la formation, la recherche et la gouvernance; l'employabilité des diplômés; le défi institutionnel pour l'implication des universités dans les évolutions économiques, culturelles et linguistiques de nos sociétés».

Favoriser la culture entrepreneuriale parmi les étudiants des universités membres de l'AUF est l'objectif majeur des trois régions (la DRACGL, la DRAO, DRAOI) de cette institution internationale. Spécifiquement, il s'agit aussi de susciter et d'encourager l'entrepreneuriat des étudiants, encourager la réflexion autour de l'entrepreneuriat des étudiants, promouvoir les initiatives entrepreneuriales des étudiants, donner les moyens et les pratiques nécessaires aux étudiants afin de mieux porter leurs projets (le coaching, le mentorat, etc.). Le concours se déroule en plusieurs phases, parmi lesquelles, la phase bureau national qui permet de sélectionner une quinzaine de projets, de les accompagner et de les mettre en compétition pour en retenir un qui représentera la République du Congo dans la seconde phase au niveau régional Afrique centrale et grands lacs.

En tout, 30 étudiants ont pu bénéficier d'une formation en entrepreneuriat et en art oratoire, pour 15 projets encadrés et mis en compétition, trois projets primés, pour un seul vainqueur qui sera accompagné à d'autres phases du projet.

Gaule D'AMBERT

ROTARY CLUB BRAZZAVILLE TELEMA

Donner la vitalité aux populations par des actions de bienfaisance

Pour donner un éclat particulier à la Journée internationale de la terre initiée depuis le 22 avril 1970 par le secrétaire d'Etat américain et placée cette année sous le thème: «Investir dans notre planète», le Rotary club Brazzaville Telema a organisé le 22 avril dernier, une cérémonie de remise de latrines rénovées et de forages d'eau potable à l'école publique de la Poudrière, dans le 7^e arrondissement Mfilou. Il a offert également des kits scolaires aux premiers élèves de chaque classe, du CP1 au CM2, dans un établissement de 275 élèves, dont 152 filles et 123 garçons.



Photo de famille après la remise de latrines rénovées

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Bernard Bantantou, administrateur-maire du 4^e arrondissement Moundali; du représentant du maire de Brazzaville et de la directrice de l'école à l'honneur.

Dans son allocution, M. Vulgis Libérat Gbaguidi a déclaré que cette cérémonie s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des actions inscrites dans la ligne droite du programme d'activités exercice 2022-2023 du rotary club Brazzaville Telema.

«Cette réhabilitation permettra aux élèves et enseignants de cette école de bénéficier des meilleures conditions d'études et de travail. Depuis 2010, le Rotary international a défini sept axes stratégiques pour renforcer le développement des populations à la base. Il s'agit de la réfection des salles de classe, notamment les tableaux, l'assainissement de la cour de l'école se trouvant dans un état marécageux et insalubre, la restauration de la bibliothèque, la construction des bornes fontaines pour avoir accès à l'eau potable et la construction d'un mur», a-t-il dit.

Il a appelé les bienfaiteurs et hommes de bonne volonté à réunir une subvention, afin d'entamer le 30 juin prochain, la deuxième phase de la construction du mur, pour sécuriser les bâtiments contre les actes de vandalisme. «Cette activité a été rendue possible grâce à la contribution des amis et le soutien du District 9150 dont dépend le Rotary club Brazzaville Telema», a indiqué son président.

A signaler que le Rotary club Brazzaville Telema, une antenne du Rotary international, est une association humanitaire qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

Pascal BIOZI KIMINOU

ROYAUME-UNI

Charles III couronné

Après la mort de la reine Elizabeth II, il y a huit mois, Charles III et son épouse la reine Camilla ont été couronnés, le 6 mai 2023. Au cours d'une cérémonie religieuse solennelle et riche en couleurs à l'abbaye de Westminster.

a ensuite prêté allégeance à son père. Camilla 75 ans, la deuxième épouse de Charles a ensuite été bénie et couronnée. Charles III est devenu roi du

L'archevêque de Canterbury a posé sur la tête du souverain de 74 ans la couronne de Saint-Edouard, en or massif et sertie de rubis. Peu avant, le roi avait prêté serment sur la bible, puis reçu l'onction à genoux, protégé des regards par des paravents brodés, pendant que retentissait le «Zadok The Priest» d'Haaendel. Il a réapparu aux yeux de l'assistance et de centaines de millions de téléspectateurs attendus, pour revêtir la «supertunica». Le roi a aussi reçu la couronne de plus de deux kilos, utilisée pour tous les couronnements depuis 1661. «God save the King» a déclaré l'archevêque de Canterbury Justin Welby, premier dignitaire de la religion anglicane, imité par certains des 2300 invités présents à l'ab-



Le couple royal couronné

baye dont une centaine de Chefs d'Etat. Le Congo a été représenté par Jean-Claude Gakosso, ministre en charge des Affaires étrangères. Des trompettes ont retenti et des coups de canon entendus aux quatre coins du royaume. Son héritier William, agenouillé,

Royaume-Uni et de 14 pays du Commonwealth, du Canada à l'Australie en passant par la Jamaïque. Unique en Europe, son sacre en est la confirmation religieuse et le Royaume-Uni n'en avait plus vu depuis 1953.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Inondations meurtrières et mort d'hommes à l'Est

La RD Congo a été frappée vendredi 5 mai 2023 par des inondations qui ont fait plus de 400 morts et 5000 disparus dans le Sud-Kivu. Selon le gouverneur de la Province, Théo Ngwabije qui s'est rendu sur les lieux de la catastrophe, le décompte macabre signale environ 176 personnes décédées. Il est aussi déploré une centaine de disparus.



Le Nord-Kivu dans l'eau

Une journée de deuil national avec drapeau en berne a été observée, lundi 8 mai, en mémoire des disparus, a annoncé vendredi, le gouverneur. De nombreux villages du territoire de Katehe à l'Ouest du lac Kivu symbolisant la frontière entre la RD Congo et le Rwanda ont été submergés lorsque des rivières sont sorties de leur lit. Des centaines de maisons ont été emportées, des champs dévastés, les eaux ont même surpris des vendeurs et leurs clients sur les marchés, dans certaines localités.

C'est pour la quatrième fois que de tels dégâts sont causés par les mêmes rivières. Il ne se passe pas dix ans sans qu'elles ne causent des dégâts énormes. Selon des sachants, «ces dégâts sont dus en partie à un processus naturel indépendant de la volonté de l'homme. Mais, ils sont également liés au déboisement, qui contribue au changement climatique».

Pour enterrer les corps, les autorités de la contrée ont lan-

cé un SOS aux personnes de bonne volonté et à des aides humanitaires urgentes. Dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine écoulée, des inondations et glissements de terrain causés par des pluies saisonnières torrentielles ont fait au moins 130 morts au Rwanda, l'une des pires catastrophes enregistrées dans ce pays ces dernières années.

A.-P. MASSAMBA

SENEGAL

Ousmane Sonko condamné à six mois avec sursis

L'opposant Ousmane Sonko a été condamné le 8 mai dernier par un tribunal sénégalais à six mois de prison avec sursis lors d'un procès en appel pour diffamation menaçant son éligibilité à la présidentielle de 2024.

Avocat du plaignant, Me Bou-bacar Cissé a fait savoir que le ministre du Tourisme Mame Mbaye Niang, a annoncé aux journalistes que cette peine rend Sonko inéligible, si elle est maintenue: «Il a six jours pour se pourvoir. La conséquence de cette décision, si elle est définitive,



L'opposant Ousmane Sonko

c'est de l'exclure des élections». Siégeant à Dakar, la Cour d'appel a, en outre, condamné Sonko en son absence à verser 200 millions de FCFA de dommages et intérêts à Mame Mbaye Niang. L'enjeu du procès dépasse largement la réputation du ministre qui s'est estimé diffamé par l'opposant. Les textes en vigueur prévoient une radiation des listes électorales, et donc une inéligibilité, dans certains cas de condamnation.

En mars dernier, la condamnation de Sonko en première instance à deux mois de prison avait suscité la confusion initialement quant à ses conséquences sur son éligibilité.

A.-P. MASSAMBA

CAMEROUN

Après Martinez Zogo, un autre journaliste assassiné

Anye Nde Nsoh a été tué dimanche 7 mai dernier à Bamenda la capitale régionale du Nord-ouest du Cameroun. Il a été abattu dans une zone en conflit alors qu'il se trouvait dans un café. Ce journaliste est le deuxième assassiné dans cette zone. Un meurtre de plus après celui de Martinez Zogo qui continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive.



L'assassinat de trop d'un journaliste au Cameroun

Alors que l'enquête se déroule pour identifier et poursuivre les auteurs, ce nouveau forfait met en lumière les difficultés d'exercer le métier de journaliste au Cameroun. «Une situation persistante», à entendre le Syndicat national de journalistes du Cameroun. Dans la déclaration du bureau national du SNJC, il ressort que «des tirs n'ayant pas été signalés dans la zone à ce moment-là, il était évident que le confrère était ciblé par des criminels. Alors que le SNJC de concert avec le monde entier vient de célébrer la 30e Journée internationale de la liberté de la presse, alors que les travailleurs de médias portent encore le deuil de Martinez Zogo, voilà un cas de trop

de journaliste tué au Cameroun».

Pour Marion Obam, présidente du Syndicat national de journalistes du Cameroun (SNJC), «l'impunité est devenue une règle au Cameroun». Le 22 janvier, le pays avait déjà été choqué par la découverte du corps du journaliste Martinez Zogo, en état de décomposition et présentant des marques de graves sévices dans une banlieue de Yaoundé la capitale du Cameroun.

Tout en présentant les condoléances les plus émues à la famille nucléaire de l'infortuné Anye Nde Nsoh, le SNJC a condamné énergiquement cette lâcheté qui vient de ternir davantage la

réputation du Cameroun. En outre, l'instance a exigé que les commanditaires et les auteurs de ce crime soient traqués, jugés et sanctionnés sans délai. La plateforme syndicale a demandé aux professionnels de l'information de «continuer à jouer leur rôle dans la société et de ne pas céder à la panique que veulent installer les ennemis de la presse», selon le SNJC.

Le journaliste Anye Nde Nsoh travaillait pour plusieurs médias dont «The Advocate news paper», «Kicc442.com», «Dreams Fm Radio», «Rush sports news».

Gaule D'AMBERT

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU
Notaire à Brazzaville

1^{er} étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél. (00242) 06. 687 4879 ; 04 0281395

E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com / moussusyljea@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO

FERME INTEGREE BOK-VILLAGE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: au N°23 Rue MASSAMBA Nkombo, Djiri
Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00017

MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du 24 Avril 2023 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 24 Avril 2023, sous Folio 077/34 n°1861, il a été procédé au transfert de siège social, la nomination d'une nouvelle gérante, et la création d'un établissement secondaire. Il ressort les résolutions suivantes : L'associé unique a décidé du Transfert du siège social de la société. A cet effet, le siège social a été transféré : 23 rue Massamba à Kombo, Brazzaville.

Cette résolution a été adoptée par l'associé unique.

L'associé unique a décidé de la mise en place d'un établissement secondaire à la société notamment celui dénommé Restaurant comme à la maison sis au 35 Avenue Auxence Ikonga, Centre-ville, Brazzaville. L'associé unique a décidé de la nomination d'une nouvelle gérante en la personne de Madame EYOKA MABONGO Rachimarelle.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

UNION DIOCESAINE DES CONSACRÉS DE BRAZZAVILLE

Une conférence-débat des consacrées a marqué la fin du mois dédié à la femme

Organisée par l'Union diocésaine des consacrées de Brazzaville (UDCB), une conférence-débat des consacrées sur le thème: «*Consacrées, à l'exemple de la Samaritaine, apprenons à vivre et à communiquer la vérité*» a marqué la fin du mois de mars dédié à la femme. C'était jeudi 30 mars 2023, en l'église Saint Dominique, à l'aumônerie universitaire de Brazzaville.

Animée par sœur Régine Mofila, de la congrégation des sœurs Disciples de Jésus, avec la modération de sœur Adolphine Bipendu, supérieure de la congrégation des sœurs de Saint Antoine de Padoue, la conférence-débat a rassemblé des religieuses de différentes congrégations venues écouter, échanger sur les réalités de la vie consacrée vécues dans leurs différentes communautés. Parmi les participantes, il y a eu sœurs Mélanie Ngombe, supérieure de la congrégation des sœurs Disciples de Jésus, Adolphine Sakanda, de la congrégation des Religieuses congolaises du Rosaire, Prudence Maléka, de la congrégation des sœurs de charité Dominicaine, de la présentation de la Sainte Vierge, etc.

Au début, sœur Dorothée Lousakou, présidente de l'UDCB, a rappelé la spécificité de ce rassemblement inscrit dans le cadre des manifestations relatives au mois dédié à la femme.



La présidente de l'UDCB (5^e de g. à d au 2^e plan) la conférencière et les participantes

Elle a présenté le thème de cette rencontre qui a clôturé le mois de mars.

La communication de la conférencière s'est articulée autour du récit de la rencontre de Jésus avec la femme Samaritaine rapporté dans l'évangile selon Saint Jean 4, 1-42.

S'inspirant de ce récit, la conférencière a exhorté les consacrées à imiter le courage de la femme Samaritaine et à combattre la marginalisation, l'exclusion et le ségrégationnisme dans leurs communautés respectives. Sœur Régine Mofila a interpellé les participantes sur la contribution de la vie consacrée dans l'éducation de la jeune fille en général et des hommes aujourd'hui. «*Les consacrées sont des instruments de Dieu, utilisés pour annoncer la Parole de Dieu*», a-t-elle déclaré, avant que la modératrice ne reprenne la Parole pour résumer les grandes lignes de cette communication présentée avec zèle, assurance et conviction, invitant les consacrées à créer la vie dans leurs communautés respectives, à revoir leurs styles de vie en communauté et à s'engager davantage à communiquer la vérité à leurs jeunes consœurs appelées à faire du chemin avec elles dans la vie qu'elles ont choisie.

La phase débat-partage-contribution-questions-remarques-suggestions a suivi cette conférence particulière. Les annonces de l'UDCB publiées par sœur Dorothée Lousakou et la prière finale de sœur Régine Mofila ont servi de boucle à cette activité destinée à toutes les consacrées de l'archidiocèse de Brazzaville qui aurait rassemblé plus de monde si la pluie ne s'en était pas mêlée.

mer les grandes lignes de cette communication présentée avec zèle, assurance et conviction, invitant les consacrées à créer la vie dans leurs communautés respectives, à revoir leurs styles de vie en communauté et à s'engager davantage à communiquer la vérité à leurs jeunes consœurs appelées à faire du chemin avec elles dans la vie qu'elles ont choisie.

La phase débat-partage-contribution-questions-remarques-suggestions a suivi cette conférence particulière.

Les annonces de l'UDCB publiées par sœur Dorothée Lousakou et la prière finale de sœur Régine Mofila ont servi de boucle à cette activité destinée à toutes les consacrées de l'archidiocèse de Brazzaville qui aurait rassemblé plus de monde si la pluie ne s'en était pas mêlée.

Glisain Wilfrid BOUMBA

MUCASOC

En marche vers le 20^e anniversaire!

Au siège de la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB) à Brazzaville, en la fête de l'Annonciation le 25 mars 2023, Joseph Manounou, président de la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC), a annoncé les festivités de l'an 20 de cette mutuelle. C'était au cours d'une causerie-débat sur la vie et les œuvres du Bon cardinal Emile Biayenda, animée par Sœur Marie Brigitte Yengo, membre de la MUCASOC et présidente de la FOCEB.



Le président de la MUCASOC et la présidente de la FOCEB

Bien avant la causerie-débat, le président de la MUCASOC a donné le programme des festivités du 20^e anniversaire. «*Nous lançons le programme des festivités ce jour pour une bonne préparation et une meilleure réussite des activités retenues suivant le chronogramme et le timing arrêtés. Ainsi, la date du 25 mars marque l'ouverture de nos festivités, lesquelles seront closes en différé le 12 août et non le 10 du même mois, date de naissance de notre Mutuelle*». Il a apporté à la connaissance de tous les membres le déroulé du programme. Pour le mois de mai, tous les mutualistes prendront part aux célébrations eucharistiques dans le strict respect de la répartition des zones où est implantée la Mutuelle, avec deux principales intentions de messe: la bonne réussite des festivités du 20^e anniversaire et le repos des âmes des patriarches et des ouvriers apostoliques de l'archidiocèse de Brazzaville, tout comme des défunts de la Mutuelle.

Par ailleurs, trois tombes des frères Jean, exhumés le 21 avril 2013 dans l'enceinte du séminaire Saint

Jean de Kinsoundi et réinhumés au cimetière public de Mayitokou par la MUCASOC, seront construites le 23 juin 2023.

Du 21 au 23 juillet un pèlerinage de prière aura lieu à la paroisse sanctuaire Saint-Michel de Goma Tsé-Tsé par le noyau d'intercession, avec la participation des pèlerins volontaires. Une gerbe de fleurs sera, à cet effet, déposé sur la tombe de Mgr Roch Auguste Nkounkou et une opération dépistage de la tension artérielle et du diabète aura lieu dans cette localité. Le 1^{er} août 2023, une cérémonie de dépôt des gerbes de fleurs aura lieu sur les tombes du Cardinal Emile Biayenda, de NN.SS. Théophile Mbemba, Barthélemy Batantu, Ernest Kombo et au cimetière des ouvriers apostoliques. Et, des dons en vivres et non vivres seront remis aux Petites sœurs des pauvres.

Le 5 août, les mutualistes se retrouveront en assemblée générale au Juvénat Saint-Gabriel de Kinsoundi et le 10 août, ils prendront part aux différentes célébrations eucharistiques de Saint-Laurent Diacre Martyr, Saint patron de la MUCASOC. A la fin de toutes ces célébrations eucharistiques, des visites seront rendues aux

membres grabataires de la Mutuelle. Le clou de toutes les festivités sera la grande célébration eucharistique en la paroisse Saint Jean Apôtre, suivie d'un repas convivial à la Maison d'accueil Mgr Théophile Mbemba. Témoignant de la vie du Cardinal Emile Biayenda, Sœur Marie Brigitte Yengo a exhorté les membres de la MUCASOC à l'Amour et à la solidarité vrais. L'amour, fondement de l'action de la MUCASOC, est tributaire d'une métamorphose intérieure, d'une transformation intérieure. Emile Cardinal Biayenda, qui en a fait l'expérience avec l'onction du Christ Jésus en donnant sa vie, nous invite à être des semeurs d'amour et de pardon. Quant à la solidarité, la vraie, elle ne tolère point concubinage ni adultère à l'intérieur de la mutuelle. «*Il vous faut être solidaires, c'est-à-dire ne jamais laisser l'autre seul*». La présidente de la FOCEB a en outre insisté sur la confession: «*Il faut se confesser le plus souvent pour être proche de Dieu*».

Une messe a clos cette cérémonie de lancement du programme des festivités du 20^e anniversaire.

Viclaire MALONGA

LIBRES PROPOS

«Même après 140 ans notre Eglise demeure immature»

Il est vrai que l'autofinancement exige beaucoup de temps et de moyens en vue de gagner le pari de l'autonomie économique de nos Eglises particulières. L'Eglise réelle qui est la nôtre aujourd'hui, même après 140 ans d'évangélisation se présente comme une communauté presque entièrement dépendante de l'extérieur et particulièrement de l'Occident et donc immature.

En effet, la grande partie de nos dépenses de fonctionnement est couverte par les dons que nous recevons des Eglises sœurs d'Occident. Pour réaliser nos activités pastorales, pour construire nos bâtiments, pour entretenir, pour payer notre personnel nous avons besoin jusqu'à ce jour soit d'écrire des projets soit de nous rendre nous-mêmes en Occident chercher de l'aide. Quelle abomination de la désolation après 140 ans...

Pourquoi les fidèles de la République du Congo n'arrivent-ils pas encore à prendre en charge leur Eglise même après 140 ans? Est-ce par insuffisance des ressources locales?

Plusieurs raisons sont à la base de la dépendance financière dans laquelle vivent les Eglises particulières en République du Congo: les facteurs socio-politiques, l'exploitation des puissances extérieures, la mauvaise gestion due à l'incompétence et à l'absence de culture de management. Nous nous baserons essentiellement sur l'héritage ancestral et psychologique et les méthodes d'implantation de l'Eglise et leurs systèmes

financiers (défaut dans l'évangélisation).

L'héritage ancestral et psychologique n'a pas été remué par l'évangélisation

Bien que le Congo regorge d'une grande richesse naturelle, il lui manque cependant le sens de prévision économique. De plus il est marqué par la peur de l'innovation et de l'action à long terme. En outre il utilise d'une manière irrationnelle ses ressources matérielles. Un autre frein au développement de notre pays vient d'autres facteurs tels: la peur de la hantise des mauvais esprits, la sorcellerie, la jalousie et les conflits entre les personnes, les familles, les groupes socio-ethniques.

D'autre part, on se laisse aller à la paresse au lieu de s'adonner au travail productif sans lequel on ne peut se développer. Où sont donc passés ces 140 ans d'évangélisation? Ce secteur principal est-il donc tombé dans l'oubli?

Les méthodes d'implantation de l'Eglise et leurs systèmes financiers constituent un autre



Abbé Christian Noël Dembi K.

secteur oublié par les 140 ans d'évangélisation de notre beau pays. Un secteur non évangélisé dépourvu d'adaptation et qui a freiné l'autonomie

L'implantation de l'Eglise en République du Congo est passée par plusieurs étapes au cours desquelles les territoires de mission ont été pris en charge par les instituts missionnaires. Ainsi, ces derniers devraient fournir aux jeunes Eglises le personnel et les finances pour la mission évangélisatrice.

Au plan financier, ce sont les missionnaires qui ont pris soin de tout. La population autochtone était considérée comme trop pauvre pour contribuer au développement des missions. Les missionnaires fondèrent des églises, des écoles, des

hôpitaux, des maisons d'habitation pour les prêtres, des couvents pour les religieuses et les religieux, les séminaires et les orphelinats.

Toutes ces œuvres ont été réalisées sans la collaboration de l'homme Congolais. Elles apparaissent comme l'affaire des Européens. Pour la population, il s'agissait des œuvres d'assistance sociale étrangère dont il fallait bénéficier sans un moindre effort de contribution. Ce qui a favorisé la mentalité d'assisté que l'on déplore aujourd'hui chez les fidèles chrétiens congolais.

Par l'œuvre missionnaire commencée à partir du 18^e siècle, «*les missionnaires ont cru implanter l'Eglise en République du Congo en y transplantant le modèle organisationnel occidental aussi bien dans son personnel, dans ses œuvres que dans ses méthodes d'inventivité de la part de cette communauté*». Il va s'en dire que ces Eglises sont restées sous la dépendance financière des Eglises fondatrices. Elles sont passives. En plus, elles portent des structures héritées. Leurs infrastructures, les équipements industriels fonctionnent grâce au recours perpétuel à l'aumône. Elles sont comme le fait remarquer Binwenyi nées handicapées par la façon dont elles ont été implantées. Il y a

comme une sorte de défaut de fabrication.

Je ne nie pas les mérites de l'œuvre missionnaire. Sur le plan financier, nous ne pouvons qu'admirer les réalisations en faveur des jeunes Eglises de la République du Congo pour la fondation desquelles les Instituts missionnaires ont investi en personnel et en argent. Parmi ces réalisations nous pouvons citer notamment la construction des infrastructures pour l'éducation, les soins médicaux et les œuvres sociales.

Mais si l'œuvre missionnaire présente des mérites, elle est marquée aussi par certains défauts: absence de synodalité et donc exhibitionnisme d'un cléricisme suicidaire.

L'évangélisé congolais n'a pas été suffisamment associé à l'œuvre de la fondation de son Eglise particulière pour être capable de prendre la relève post-missionnaire. En effet, sans la participation responsable locale, l'œuvre missionnaire a donné aux Congolais l'impression d'être une affaire des autres.

Un autre défaut consiste dans le fait que les missionnaires ont amené des institutions importées et financées par l'étranger seul sans y faire participer la population locale. Or, l'autofinancement, nous semble-t-il, ne se construit pas par des

institutions préfabriquées, mais plutôt par des hommes capables d'initiatives, de production et de générosité.

L'heure est venue où Jésus-Christ nous exhorte à résoudre les problèmes de notre pauvreté. Il s'agit de transformer en rapport d'interdépendance la totale dépendance actuelle de nos Eglises vis-à-vis de l'aide étrangère. D'où certaines questions:

Quels sont les voies et moyens à suivre pour bâtir une Eglise mûre et adulte après les 140 ans d'évangélisation?

Quelles stratégies adopter et quelles méthodes suivre pour faire comprendre aux chrétiens de la République du Congo que l'Eglise leur appartient et qu'elle n'est pas l'affaire des autres? Que faire pour aider les chrétiens de la République du Congo à se prendre en charge réellement?

Parmi les pistes à suivre, nous proposons comme priorité l'application des dispositions canoniques sur l'acquisition et la gestion des biens matériels selon le Code de droit canonique. Quels vont être les autres principes à mettre en pratique pour la recherche de l'autonomie économique des Eglises particulières en République du Congo?

Abbé Christian Noël DEMBI KOELA
Juriste et islamologue

MINI-CONGRES DU MOUVEMENT FOCOLARI

Vivre un temps fraternel entre membres d'une même Zonette

Une rencontre d'échange d'expériences, sous forme de mini-congrès, s'est tenue du 11 au 15 avril 2023 à la paroisse Sainte Claire d'Assise de Djiri, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Sous le thème: «*Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie*» (Jean 20, 21), elle a regroupé dix-huit adeptes du Mouvement Focolari de la zonette (soit onze pour le Congo Brazzaville et sept pour la R.D. Congo).

Placé sous la coordination de l'abbé Préfadet Baloutelaho Bantsimba, vicaire à la paroisse Saint-Michel de La Base, dans le doyenné Sainte Rita et aumônier diocésain adjoint du Mouvement Focolari, entouré des abbés Teddy Aymar Okemba, curé de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde de l'île Mbamou et aumônier diocésain du Mouvement Focolari; Sam Akomo Tchouah, chargé de la communication du mini congrès et Adolphe Ounounou (prêtre fidei donum), administrateur paroissial de la Montagne Cardinal Emile Biayenda, ce mini congrès avait pour objectifs de redynamiser le Mouvement Focolari selon l'esprit de la fondatrice Chiara Lubich qui prônait l'unité des membres en mettant tout en commun. La délégation de la R.D. Congo était conduite par l'abbé Damien Kasereka, vicaire à la paroisse universitaire Notre-Dame de la Grâce et responsable de la zonette et qui comprenait les abbés Michel Ruddy Abouze, vicaire à la paroisse Christ-Roi de Kasavubu et Junior Kubiangan,

vicaire à la paroisse Cœur Immaculé de Marie dans la commune de Massina dans l'archidiocèse de Kinshasa, ainsi que de deux religieuses dont sœur Ngwamashi Imboyo. Les participants ont échangé leurs expériences sur la vie du mouvement en rapport avec la ligne tracée par la fondatrice depuis 1946, date de la création et qui consiste à la prière et à l'écoute de Dieu à travers l'autre. Chaque jour comportait toujours une parole de vie à méditer: «*On vous reconnaîtra pour mes disciples, grâce à l'amour que vous aurez les uns pour les autres*». Il y a eu des témoignages émouvants qui rappellent la vie de chacun, notamment celui de sœur Charlotte Joséphine Ngwamashi Imboyo, religieuse de Marie au Kwango à la paroisse Saint Jean-Paul II de Kikwit qui s'est vue guérir sa jambe fracturée grâce à la prière adressée au Bon cardinal Emile Biayenda devant sa tombe à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour l'abbé Damien Kasereka, ce mini-congrès de Brazzaville



Les membres du mouvement

avait pour objectif, redynamiser les communautés locales en union avec les évêques des lieux, notamment Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Owando, Kinkala et Brazzaville, en faisant confiance aux ressources humaines, financières et matérielles disponibles. «*Des mini-congrès régionaux se tiennent une fois par an pour un ressourcement spirituel, afin d'approfondir la foi et regarder notre environnement commun*». Vingt-trois pays forment une zone qui a pour centre Abidjan en Côte d'Ivoire, ce que les religieux appellent les Provinces. Le Congo-Brazzaville et la R.D. Congo forment une zonette dont le centre est à Kinshasa. Il faut mettre en exergue les objectifs généraux et spécifiques qui caractérisent l'unité de la zonette en mettant tout en commun. Être à l'école du Mouvement Focolari, c'est connaître ses missions pour

une nouvelle évangélisation. Il s'agit de refonder et de relancer les activités avec l'appui de la zonette. Souhaits et recommandations pour les nouveaux fondements. Cette année, au niveau international, le Mouvement totalise 80

ans (1943-2023) et au niveau national cinquante ans puisque porté sur les fonts baptismaux en 1973. Au Congo-Brazzaville, l'abbé Anselme Kiteholo et le père Ange Mampouya, tous deux d'illustres mémoires sont les pionniers de cette œuvre qui, jusqu'aujourd'hui n'arrive pas à décoller. Avant la fin des travaux de ce mini-congrès, une messe a été célébrée en la chapelle des pères franciscains par l'abbé Michel Ruddy Abouze, vicaire à la paroisse Christ-Roi de Kasavubu, dans l'archidiocèse de Kinshasa.

Chiara Lubich est née à Trente, dans le nord de l'Italie, en 1920. Elle a donné naissance à un courant de spiritualité en 1943, désormais répandu dans le monde entier: Le Mouvement des Focolari. Les personnes qui y adhèrent sont de tous les âges et de toutes les origines sociales, politiques et religieuses. Le but est de contribuer par un engagement personnel et communautaire à la construction d'un monde uni. Chiara Lubich est morte en 2008.

Pascal BIOZI KIMINOU

Erratum

Une erreur a été commise dans notre précédente édition n°4176 du Vendredi 5 mai 2023, en page 10 dans l'article intitulé: «Mgr Bienvenu Manamika a prêché l'amour et l'unité». Dans la sous rubrique: ... Ils ont dit: ..., au lieu de Fortuné Joseph Louhou, lire plutôt Fortuné Joseph Ndombi.

Avec toutes nos excuses!

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

A l'occasion de la Célébration nationale des 140 ans d'évangélisation du Congo, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, que son éminence le Cardinal Michael Czerni, préfet du Dicastère pour le Développement du service humain, ordonnera prêtres, le dimanche 4 juin 2023, à 9h30, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur, les abbés: 1- Grâce Charel Bitsoumanou, 2- Joy Ray Barachiel Botabalou Loubassou, 3- André Genford Bouesso Diatsouika, 4 - Franck Daniel Diamesso, 5 - Brèm Junior Kouebassala, 6 - Emmanuel Marie Mbongolo, 7 - Samuel Archange Mouzita Matondo, 8 - Roy Bertrand Mouye, 9 - Godwill Desvauchel Mvouama. L'archevêque invite les communautés religieuses et paroissiales à soutenir les futurs ordinaux par leurs prières.

PROGRAMME DU 140^e ANNIVERSAIRE DE L'EVANGELISATION DU CONGO

- Thème:** «Pour une Eglise plus synodale: La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme» (Actes 4,32)
- **Dimanche 14 mai 2023:** célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo dans la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), dans l'archidiocèse d'Owando
 - **Dimanche 21 mai 2023:** célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo dans la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO), dans l'archidiocèse de Pointe-Noire
 - **Mercredi 31 mai 2023:** Arrivée du cardinal Michaël CZERNY et sa délégation par l'aéroport international Maya-Maya
 - **Jeu 1^{er} juin 2023:** Concert de chants religieux en la Basilique Sainte-Anne du Congo, de 16h30 à 18h30
 - **Vendredi 2 juin 2023:** Pèlerinage à Linzolo des évêques du Congo, de l'ACERAC et du délégué du Pape. 10h messe.
 - NB:** Les chrétiens qui désirent participer à ce pèlerinage sont priés de se faire inscrire au secrétariat général de la CEC
 - **Samedi 3 juin 2023:** - 9h30 à 12h30: Conférence-débat à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville
 - **16h30-17h30:** Rencontre du délégué du Pape avec les Commissions chargées du développement humain, au CIO
 - ***Dans l'après-midi:** Exposition-vernissage photos retraçant les 140 ans de l'évangélisation du Congo, au CIO
 - **Dimanche 4 juin 2023:** 10h, messe solennelle ponctuée par les ordinations sacerdotales, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, célébrée par le délégué du Pape, le cardinal Michaël CZERNY, S.j préfet du dicastère pour le développement humain intégral
 - **Lundi 5 juin 2023:** 11h-12h: Rencontre du cardinal avec les archevêques et évêques du Congo, à la Nonciature apostolique
 - **Mardi 6 juin 2023:** 18h: Retour du cardinal à Rome.

INSERTION LEGALE

AVIS DE PUBLICATION «HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2.073.421.000 de FCFA
Siège social: Brazzaville en face de la SCLOG-Mpila,
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1er étage, Immeuble TPI
RCCM: CG-BZV-01-2014-B17-00002

Aux termes de deux (02) Procès-verbaux des décisions de l'Actionnaire unique statuant dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire respectivement en date du 24 février 2022 et du 13 juin 2022, reçu en dépôt par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 01 mars 2022 et le 28 juin 2022, enregistré aux domaines et timbres de la Plaine-Brazzaville, sous les Folios 178/22, N°4139 et 178/30, N°4147 du vingt-neuf septembre deux mil vingt-deux.

A l'issue desquelles, les résolutions suivantes ont été prises :

I- Assemblée générale Extraordinaire du 24 février 2022

1- Nomination du Président de la Société:

L'Actionnaire unique décide de nommer en qualité du nouveau Président de la société Monsieur Sainesh VALLABH en remplacement de Madame KINIFFO-ZOUNON, qui a déposé sa démission et a été appelée à d'autres fonctions.

II-Assemblée générale Extraordinaire du 13 juin 2022

1- Révocation du Directeur Général et Nomination du nouveau Directeur Général:

L'Actionnaire unique met fin au mandat de Monsieur Colard NKOLE TSHIYOYO en qualité de Directeur Général de la Société et nomme en qualité de nouveau Directeur Général de la Société Monsieur Maixent Cyr Teddy BEKANGBA pour un mandat d'une durée de deux (02) ans, à compter du 20 juin 2022.

En conséquence de cette résolution, il a été procédé à la mise à jour des statuts de ladite société.

Mention modificative

Il a été porté une mention modificative sur le RCCM en date à Brazzaville du 30 septembre 2022, sous le n°CG-BZV-01-2022-M-05615.

POUR AVIS

LE NOTAIRE

Etude sise à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO enceinte SOPECO en face de Congo Telecom, Centre-ville, République du Congo, Tél: (00242) 222.81.04.20/04.423.14.44 B.P: 1444

La Conférence Episcopale du Congo
50 ans d'existence
Histoire, Messages et Déclarations de 1971 à 2021

« L'Enseignement des Evêques du Congo-Brazzaville après cinquante ans d'existence de la Conférence Episcopale du Congo (1971-2021), tel est le contenu de l'ouvrage que l'abbé Armand Brice IBOMBO, Historien et Secrétaire Général de la CEC, met à la disposition des lecteurs et chercheurs de différents horizons. En effet, cinquante ans après sa naissance, l'abbé Ibombo ne se contente pas seulement de nous présenter les résultats des assemblées plénières des Evêques, mais nous fait aussi la genèse de cette institution qui rassemble dans une seule corporation tous les évêques du Congo, il s'agit ici de la Conférence Episcopale du Congo en sigle CEC. Car depuis 1971, date de sa fondation, que les évêques du Congo se réunissent, chaque année, tenant compte des circonstances pastorales diverses. A l'issue de ces différentes assises, ils adressent un message d'espérance au Peuple de Dieu, de l'Eglise particulière du Congo-Brazzaville. »

Extrait de la préface de «Daniel Mizongo»

Armand Brice Ibombo est historien, maître-Assistant à l'Université Marien Nguabi (Brazzaville), Faculté des Lettres Arts et sciences humaines (FLASH). Il enseigne aussi aux grands séminaires de théologie Emile Biayenda et de philosophie G. F. Singha. Il est auteur de deux ouvrages chez l'Harmattan et de nombreux articles. Spécialiste de l'histoire des religions, il tresse aussi à l'heure dominicale l'histoire comme l'histoire sociale et culturelle, notamment les rapports entre évangélisation et culture; évangélisation et colonisation. Il est actuellement Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Congo.

ISBN : 978-2-14-027520-3
44 €

Armand Brice IBOMBO

La Conférence Episcopale du Congo
50 ans d'existence
Histoire, Messages et Déclarations de 1971 à 2021

L'Harmattan



ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des
avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P. 2485,
Brazzaville

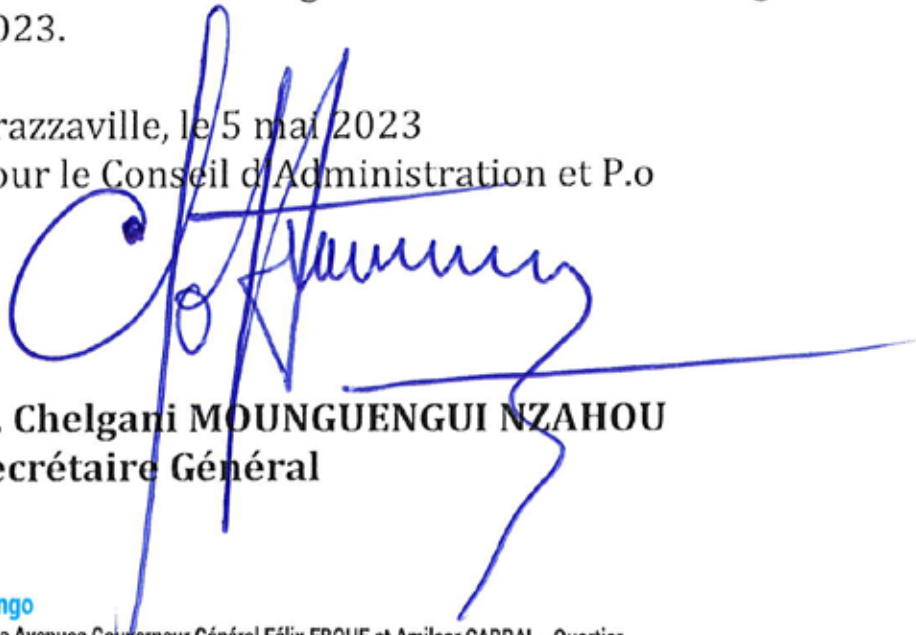
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le **vendredi 26 mai 2023 à 15 heures**, dans la salle de réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo du 7ème Etage de son siège social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville-Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2022 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Nomination des nouveaux Administrateurs ;
8. Cessation de fonction d'Administrateurs ;
9. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
10. Pouvoirs.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société, 2ème étage Immeuble d'ECOBANK à partir du 5 mai 2023.

Brazzaville, le 5 mai 2023
Pour le Conseil d'Administration et P.o


H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétaire Général

Ecobank Congo
Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier
de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000 000 000 FCFA - RCCM N°CG/BZV/07 B 559 NIU : M2007110001453148 NUMERO CNC 3014.
Numéro 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007. Numéro 3-0011/EC/2022/CNEF

CONCOURS

La Police et la Gendarmerie veulent faire les choses en bien

Sur instructions du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphyrin Mboulou, le directeur général de l'administration et des ressources humaines de la Police nationale (DGARH), le colonel Jean Bernard Okoko Esseau, accompagné du colonel Arthur Kiba, a effectué du 24 au 29 avril dernier une descente dans les différents centres du pays, destinés à la collecte des dossiers d'inscription aux concours d'entrée à la Police et à la Gendarmerie nationale.



La visite des centres destinés à la collecte des dossiers

Commencées à l'intérieur du pays, ces descentes se sont déroulées notamment à Ouessou (Sangha), Owando (Cuvette), Dolisie (Niari), Pointe-Noire et Brazzaville. Elles ont permis de veiller sur l'effectivité de l'opération de collecte des dossiers des candidats aux concours d'entrée à la Police et à la Gendarmerie, mais aussi, de projeter les modalités d'organisation desdits concours. A travers ses descentes, le DGARH a inspecté des établissements scolaires. Avec pour objectif de répertorier,

avec les autorités locales, ceux qui remplissent les conditions pour abriter les épreuves de ces concours, prévus en date du 28 mai prochain sur toute l'étendue du territoire national. Durant son passage dans chaque centre, le chef de centre procédait à un compte-rendu verbal avant de donner le modus operandi et les statistiques. Les candidats qui s'y trouvaient pour déposer leur dossier se sont dits satisfaits du travail abattu sur le terrain. L'un d'entre eux a fait savoir: «Nous sommes très contents du fait que le Gouvernement a résolu de donner la chance à tous les jeunes congolais aptes de 18

à 25 ans, au plus détenteur d'un diplôme de baccalauréat, de tenter leur chance. Tout se passe normalement». «Ce concours se déroulera dans les conditions optimales, sans distinction, estimant qu'il n'y a pas de raison qu'un candidat qui s'est bien distingué par sa manière de rendre ne soit pas pris en compte», a assuré le colonel Jean Bernard Okoko Esseau. Il est prévu sous peu la mise en place d'un comité d'organisation, et le Gouvernement mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de ces concours.

GEROSE

FORMATION

Prendre des mesures de sécurité dans les systèmes de santé

Le ministère de la Santé et de la population, avec l'appui de la représentation de l'OMS au Congo, a tenu du 17 au 19 avril 2023, à l'Hôpital spécialisé mère enfant Blanche Gomes, à Brazzaville, une formation au profit des 50 sages-femmes venues des maternités de la capitale pour renforcer leurs capacités sur la prévention et le contrôle des infections (PCI).



Les officiels et les sages femmes

Celle-ci a été ouverte par le Dr Antoine Loussambou, conseiller à la santé du ministre de la Santé, en présence du Dr Guy Michel Mbemba, responsable des programmes au bureau de la représentation de l'OMS au Congo, délégué du représentant, du Pr Jean Robert Mabilia Babela, directeur général de l'Hôpital Blanche Gomes et le Dr Raymond Taty Taty, directeur du programme national de lutte contre les infections nosocomiales qui a clos les travaux.

La formation a donné aux prestataires des maternités des mesures de sécurité, en tant que stratégie pour faire face aux menaces de santé publiques et protéger les usagers fréquentant les formations sanitaires.

La formation a été initiée suite aux leçons tirées de la gestion de la COVID-19. La majorité des prestataires exerçant dans les services de maternités n'étaient pas préparés pour assurer la prise en charge efficace en toute sécurité des femmes affectées par la COVID-19. Cette situation était à l'origine de plusieurs pratiques comme la

stigmatisation et la peur. D'où l'intérêt de cette formation que dégage le Dr Guy Michel Mbemba. «C'est pour tenter de corriger tout cela que ces formations sont organisées depuis quelques mois à Brazzaville et à Pointe-Noire. Il est question de renforcer les capacités des participants pour qu'ils soient capables à l'avenir de réaliser un accouchement sûr dans un contexte des maladies épidémiques». Il a rassuré que l'OMS restera toujours aux côtés du Gouvernement pour que la prévention et le contrôle de l'infection soient une vraie réalité dans les différents hôpitaux et promouvoir l'hygiène hospitalière pour répondre aux soins de qualité. Ouvrant les travaux, le Dr Antoine Loussambou a mis en exergue le règlement sanitaire international de 2005 qui accorde une grande importance à la prévention et le contrôle des infections en tant que stratégie pour relever un certain nombre de faiblesses majeures. «Le secteur de la santé de la reproduction

constitue un précieux maillon de notre système de santé. La santé du couple mère et enfant représente d'énormes enjeux pour l'avenir de notre République. Au Congo, la PCI est restée longtemps méconnue. Les mesures de PCI visent à protéger toute personne contre les infections dans la communauté en général et particulièrement le personnel de santé, les patients ainsi que leurs accompagnants pendant une procédure de soins».

Le Dr Jean Robert Mabilia Babela a déclaré: «Depuis la pandémie de la COVID-19, nous avons eu des cas très malheureux. L'OMS a pensé qu'il faille former des sages-femmes à la prévention et au contrôle des infections parce qu'on n'est pas à l'abri d'une épidémie quelconque».

A la fin des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées pour maintenir la vigilance et des pratiques de prévention et de contrôle vis-à-vis des épidémies.

Philippe BANZ

OCEAN DU NORD

Visite technique des cadres du ministère des Transports

L'inspecteur général des transports Jean Frédéric Daho-Mondzo accompagné des membres de l'équipe des Transports a procédé le 21 avril dernier à la visite technique de cette société à Mikalou, pour certifier son parc automobile et tout le dispositif technologique dont elle dispose.



La plateforme du département Informatique Océan du Nord

Cette visite des cadres du ministère des transports intervenait après le grave accident survenu à Ngo. La direction générale, via son cabinet de conseil en assurance, avait pris en charge la totalité des opérations médicales et de suivi psychologique. La direction générale de la société Océan du Nord avait regretté profondément ce énième accident et avait exprimé sa compassion et son soutien à toutes les familles victimes endeuillées et avait promis de tout mettre en œuvre pour sécuriser davantage ses clients.

Accueillis par M. Touré Salahina, président directeur général de cette société, les cadres du ministère des transports avait visité d'abord le garage sis sur la rue Ndolo, en face du Lycée A.A Neto. Il s'agit d'un garage moderne,

aux standards internationaux avec un personnel qualifié. Le second site a été la direction générale de la société, située sur l'avenue de la Tsiémé à Mikalou. L'équipe avait apprécié la salle technique avec sa plateforme GPS. Ce département informatique a pour mission de surveiller les mouvements des bus tout le long du voyage, afin d'observer le comportement des chauffeurs sur l'aspect technique. Avec un parc automobile d'une cinquantaine de bus équipés de balises et d'une plateforme numérique de contrôle dotée d'un contrôle GPS. Les conducteurs sont soumis à un contrôle strict pour proscrire tout dérapage.

«Certains équipements ne sont pas faciles à acquérir. Quelques soient les dispositifs qu'on peut mettre en place, les bavures ne pourront pas manquer» a-t-il expliqué M. Juro Paul. Au terme de la visite, l'inspecteur général et les membres de l'équipe du ministère avait affirmé que la société Océan du Nord a emboîté le pas pour la mise en œuvre de la circulaire ministérielle n°0011/23MTACMM/CAB.23 du 20 avril 2023 portant mesures d'urgence en matière de sécurité routière, à tous les gérants des sociétés des Transports Terrestres.

Victor GUEMBELA

SOCIETE UBIPHARM-CONGO

Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE / RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **Assemblée Générale Mixte**, le samedi 27 mai 2023 à 9 h 30 mn, dans la salle de conférence de PEFACO Hôtel Maya-Maya, Aéroport International de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A TITRE ORDINAIRE:

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2022;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et sur la tenue des registres de transferts de titres;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022;
- Quitus aux Administrateurs;
- Affectation du résultat de l'exercice 2022; - Pouvoirs en vue des formalités.

A TITRE EXTRAORDINAIRE:

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves;
- Rapports du Commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital social; Modification corrélative de l'article 7 des statuts;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès à la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Termes de référence Pour le recrutement de deux chargés de mission insertion socioprofessionnelle

Contexte général et description succincte du projet

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit « projet TELEMA », mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, bénéficie d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Etant un projet internalisé, il se donne pour finalité de créer des mécanismes structurels, organisationnels et des capacités permettant au MASSAH de mettre en œuvre le Plan National d'Action Sociale (PNAS) dans son ensemble et en particulier sa politique d'insertion économique et productive des populations vulnérables.

De façon spécifique, il s'agit de (i) renforcer durablement les capacités du MASSAH, plus particulièrement de la Direction Générale des Affaires Sociales, au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du projet et de l'ensemble des interventions sociales, (ii) expérimenter graduellement des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto emploi à Brazzaville, à Pointe-Noire et au Pool et (iii) permettre la mise en place et l'ancrage du système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASSAH.

Ce projet cible les jeunes (16-29 ans) et les adultes vulnérables (30 à 59 ans) ; diplômés sans emploi, au chômage, en situation de handicap ou pas, employables et/ou en capacité de poursuivre une formation en vue de l'insertion professionnelle et sociale.

En effet, la mobilisation du MASSAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces. Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA procède au recrutement de deux chargés de mission d'insertion socioprofessionnelle. Un à Brazzaville avec compétences élargies aux CAS dédiées du Pool et un autre à Pointe-Noire.

1. Missions du chargé de mission d'insertion socioprofessionnelle (CMIS)

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du projet TELEMA, du Responsable de la composante 2 (inclusion productive) et la supervision des directeurs départementaux des Affaires Sociales de Brazzaville, Pool et Pointe-Noire, le chargé de mission insertion socioprofessionnelle a pour mission principale d'appuyer, au niveau départemental, l'exécution du volet inclusion productive.

Plus précisément, il assistera la Direction Départementale des Affaires Sociales en général et le Bureau de l'Insertion Socioéconomique dans l'exécution des tâches suivantes :

- superviser et accompagner la mise en œuvre du dispositif d'insertion socioprofessionnelle du projet TELEMA ;
- appuyer l'exécution du projet par les travailleurs sociaux des CAS à travers les activités suivantes :
 - conduite des réunions d'information et la contractualisation avec les bénéficiaires ;
 - réalisation des bilans de compétences ;
 - élaboration des plans d'affaires ;
 - exécution et suivi des projets.
- appuyer le bureau d'insertion socio-économique dans toutes tâches administratives en lien avec le projet Téléma.

Profil du chargé de mission insertion socio-professionnelle

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, sociologie, management de projets, travail social ou équivalent ;
- Avoir des compétences en gestion de projets surtout les projets d'insertion socioprofessionnelle ;
- Avoir des connaissances sur le secteur informel, la création d'entreprise, l'environne-

ment des affaires au Congo ;

- Avoir une capacité de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une capacité rédactionnelle et un esprit de synthèse ;
- Avoir une très bonne connaissance du français ;
- Avoir une très bonne pratique des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, logiciel de gestion des projets, etc.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle minimum de 3 ans dans les projets d'insertion socioprofessionnelle ;
- Avoir travaillé pour les ONGs d'insertion ou d'accompagnement des personnes vulnérables ;
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement des porteurs des projets ;
- Avoir une expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux microentreprises (individuelles ou groupement) ;
- Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.

Durée

La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable à la suite d'une évaluation satisfaisante.

Lieu du travail

- Un poste est basé à Brazzaville et qui couvre les départements de Brazzaville et du pool ;
- Un poste est basé à Pointe-Noire.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront déposer un dossier de candidature en français sous pli fermé, comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du Projet TELEMA ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les copies des attestations ou certificats de travail ;
- trois (3) références professionnelles (nom, prénom, fonction actuelle, adresse, numéro de téléphone et e-mail).

Les dossiers de candidature doivent être déposés en trois (3) exemplaires au plus tard, le 30 mai 2023 à 13h00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention :

« Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de mission insertion socioprofessionnelle ». Siège du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice, des Droits Humains et la promotion des peuples autochtones à côté du Commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 03 mai 2023

**Le Directeur Général des Affaires Sociales,
Le Coordonnateur du projet**

Christian Roch MABIALA



COLLOQUE INTERN ATIONAL JEROME OLLANDET

Historien et éveilleur de conscience

Je m'appesantirai sur un texte permettant de cerner étroitement la politique nationale éclairée par le Professeur Jérôme Ollandet.

Je me suis interrogé sur la volonté de l'auteur de limiter l'expérience du socialisme aux seuls mandats de Massamba Débat et Marien Ngouabi.

D'autant que le livre édité en 2012, aurait pu intégrer la période des années 1980, au cours de laquelle le discours dans les médias publics vantait que «le Parti congolais du travail était le premier parti marxiste au pouvoir en Afrique, et son leader digne continuateur de l'œuvre de Marien Ngouabi».

Cette situation devait à n'en point douter, opérer l'investigation de ce parti.

Jérôme Ollandet avec une humeur corrosive traduit la distance qu'il entendait mettre avec ce système politique. Il écrit en effet «on apprenait aux écoliers à connaître les noms des nouveaux parents et ancêtres, comme Fidel Castro, Mao Tsé-toung, Lénine, Karl Marx, Kim Il-Sung. Le peuple congolais se fabriqua une autre histoire épique dont les auteurs n'étaient plus les seuls hommes du terroir, mais des héros lointains qui devaient servir «d'archétypes» P. 15 et 16. L'intellectuel que j'ai connu n'a jamais été embrigadé dans le militantisme d'alors. De mon point de vue, il n'y eut guère de rupture idéologique entre le régime de Massamba Débat et celui du Parti congolais du

travail, le parti unique MNR dont les chefs se réclamèrent bien du socialisme.

Il est fort possible que le Professeur Jérôme Ollandet, n'entend pas se faire harakiri. Il évita par une fantastique feinte d'aborder l'action du chef du parti dont il fut un grand commis. Il fut en effet promu à des hautes charges de l'Etat, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, et plusieurs fois ambassadeur. Il avance de ce point par ailleurs une analyse discutée sur le régime de Massamba Débat.

Le régime de Massamba Débat ne fut pas celui des protestants

Pour lui, la Révolution issue des émeutes du 13, 14 et 15 août, fut pilotée par une bande de protestants. Et c'est ainsi qu'il croit justifier son opposition à l'Eglise catholique, dont le personnage principal fut l'Abbé Louis Badila, directeur du journal La Semaine Africaine qui connut la prison pour ses prises de position anticommunistes.

Il cite entre autres acteurs Massamba Débat, Pascal Lissouba, André Hombessa, Martin Mbéri, y compris Noumazalayi, salutiste assimilé protestant.

C'est un malheureux raccourci, car Jérôme Ollandet semble oublier le travail d'endoctrinement des jeunes et autres militants menés par des révolutionnaires tels Abdoulaye Yerodia, Ossendé Afana, Dacosta, Noumazalayi, Claude Ernest Ndalla, Wougly Massaga. Ils animèrent des



Par Lecas ATONDI-MONMONDJO

conférences tous les dimanches au ministère de l'information, et les cours de formation à l'institut de formation idéologique (IFI) installé sur le site du Syndicat Chrétien Panafricain du Djoué. Ces conférenciers distillèrent les rudiments des connaissances sur le matérialisme historique, la doctrine sociale de l'Eglise. Cette dernière fut présentée comme le fondement même de la défense du capitalisme et de l'impérialisme.

A ces tribunes, la religion «opium du peuple», faisait bonne recette et les jeunes désertèrent les temples et églises pour écouter un nouvel évangile. Or donc Louis Badila eut raison de s'opposer à la pensée communiste en vogue, dont le carburant allumait l'effronterie des enfants envers leurs propres parents.

Ses éditoriaux au vitriol ne s'attaquèrent pas à la religion protestante qui connut de son côté la désaffection de ses fidèles

également.

J'estime cet argument d'omniprésence des protestants fort fragile. L'initiative d'arrimer les organes des jeunes, des femmes aux basques du parti unique, tout comme les syndicats n'avait pas les faveurs de l'abbé journaliste.

Pour les seuls anciens étudiants rentrés de France

Abordant la légitimité des personnels politiques crapahutant vers les sommets des administrations et institutions du pouvoir, le professeur insiste sur le profil des politiques congolais sortis pour l'essentiel des universités françaises, anciens militants de l'AEC et de la FEANF ou PAI.

Le Professeur n'est pas censé ignorer que les régimes successifs du parti unique, pour formater les cadres dépêchèrent des centaines de bacheliers en RDA, Roumanie, ou en URSS, pour fabriquer des cadres «experts et rouges». Ils furent ainsi formés aux sources marxistes. Un département fut créé dans les Forces Armées tenu par un membre du comité central pour animer les cellules dans les unités. Et l'on prit la décision de radier des rangs de l'armée des officiers jugés trop tièdes dans l'engagement militant. Les plus chanceux furent envoyés à Cuba pour prendre «des bains idéologiques» des mois durant.

Le Professeur Ollandet malheureusement en reconnaissant des choses blâmables de la Révolution avec ses milices

comme dans les autres pays révolutionnaires du monde, ne fait pas des éloges de l'expérience du socialisme au Congo, il s'en moque.

«Jamais les Congolais en colonnes serrées devant les magasins et arrêts de bus. Elle ne rationna jamais, ni vêtement, encore moins la bière.... La danse et le foot, voilà deux drogues qui cimentèrent le substrat social plus solidement que n'importe quelle harangue politique aux religieuses» P. 16. Le Professeur souligne là une ambiance gaie de la Révolution socialiste. Il ne croit pas aux vertus du socialisme au Congo, en vérité !

Des équipes politiques inconstantes dans leurs positions

La vision politique du socialisme ou de la révolution était la rupture avec la France pour bâtir un monde nouveau. Le Professeur Jérôme Ollandet révèle l'incohérence des positions du Premier ministre révolutionnaire Pascal Lissouba. Face à la rébellion des partisans du président Fulbert Youlou, le 08 février 1964 à Bacongo, Pascal Lissouba demanda à l'ambassadeur de France, de mater les rebelles par les unités françaises de la gamison. Il n'y eut pas gain de cause. Un compagnie congolaise menée réduisit cette protestation bruyante dans les rues du côté du lycée Pierre Savorgnan de Brazza.

Erreur sur les classes sociales

Jérôme Ollandet met en lumière, les classes sociales. L'analyse des

classes sociales faisant apparaître deux classes antagoniques: les partisans de la Révolution et les ennemis de la Révolution.

Parmi les ennemis de la Révolution Jérôme Ollandet a cité à la bourgeoisie, et je crois qu'il s'est engagé dans la maladresse.

Cette bourgeoisie sous sa plume revêt des formes caricaturales.

Et il écrit en effet «c'était une personne possédant une habitation assez coquette, et une voiture, c'était cela l'ennemi du peuple» P. 125. L'analyse de Jérôme ignorait l'analyse réelle que le MNR fit en 1965 et le PCT en 1971. Les textes s'attaquèrent à la bourgeoisie bureaucratique et non à la bourgeoisie telle nommée dans la littérature marxiste : car il n'existait point de bourgeois au Congo, gérant des banques, des industries qui produisaient et s'enrichissaient en occupant des situations prestigieuses dans les sociétés comme s'affairaient les occidentaux.

Le Professeur Ollandet nous fait découvrir «des hommes politiques comme de véritables bêtes politiques, habiles dans les intrigues, les manigances et complots se servant des syndicats, des jeunes, des militants sans résister à la chute piteuse, dans «une hygiène politique» P. 284.

Le Professeur Ollandet, à la mode d'un journaliste, passe en revue de grands événements tragiques que connut le Congo: complots et meurtres avec parfois des malades et d'appréhension. Grâce à ses livres, le Professeur Ollandet ouvre des pistes de recherche pour les universitaires. Le Congo lui doit beaucoup de reconnaissance.

Lecas ATONDI-MONMONDJO



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)



REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I»

Secteur : « transport »

AMI N° 001-2023/MATIER/DGGT-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Africaine Centrale (BDEAC) afin de couvrir le coût du Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'«Audit comptable et financier du projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I, pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et clôture du projet ».

2. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales.

3. La Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral logée à la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommé «Organe d'Exécution» invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de la sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC) telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9heures à 14heures.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 mai 2023 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N° 001-2023/MATIER/DGGT-CEP /Sélection de Consultants -Firmes) Audit comptable et financier du projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I, pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et clôture du projet».

À l'attention de Monsieur BATOUGUIDIO, Coordonnateur du Projet,

Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI

(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),

5^{ème} étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo

E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 28 avril 2023

Le Coordonnateur,
[signé]
BATOUGUIDIO.-

FESTIVAL MALOBA

La cinquième édition a été un vrai succès!

Le Festival international de théâtre, danse et cirque du Congo, Maloba, s'est déroulé du 29 avril au 6 mai à Brazzaville. Avec au programme des affiches alléchantes constituées de spectacles, de rencontres professionnelles et des formations. Un focus sur l'Espagne a été présenté, et la Colombie a été le pays invité d'honneur de cette édition.



Des affiches alléchantes, constituées de spectacles, de rencontres professionnelles et des formations étaient au rendez-vous

C'est sous le patronage de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, en collaboration avec Hugues Serge Limbvani, directeur du Festival Maloba, que le festival a été ouvert. Le spectacle chorégraphique de Rafael Palacios, de la Compagnie Sankofa Danzafo de Colombie, intitulé: "La ciudad de los otros", a ouvert le bal. Au menu des spectacles, il y a eu également une soirée spéciale de danse, des théâtres (Luzimbu de Chrysogone Diangouaya) et de (Paradis ou enfer); Danse verticale (ensueno), Chant de cygne au sexe de matongue. De nombreux sites ont abrité les activités: Palais des Congrès, Mairie de Kintélé, Institut français du Congo, Centre culture Zola, Auditorium du ministère des Affaires étrangères... Les spectacles étaient époustouffants, riches en sons, en lumières et en danses. Par exemple, la danse Migrane avec les danseuses sur

les échasses de la compagnie basque Maduixa (Valence-Espagne), une chorégraphie de Cristina Fernandez ont ébloui les spectateurs venus des quatre coins de Kintélé. Engagé et éblouissant, ce spectacle retraçant le parcours migratoire de quatre femmes, a impressionné la députée-maire de la Commune de Kintélé, Stella Sassou-Nguesso: "Je suis très impressionnée de voir ces jeunes filles marcher sur des échasses de cette façon, et toute la chorégraphie, racontée l'histoire de la migration, et vraiment tout est très beau à voir et c'était émouvant". A l'Institut français du Congo, au Centre culturel Zola, les 2 et 3 mai, le public a également vécu des moments inoubliables avec des prestations théâtrales et de danse. La pièce "La valse interrompue" de Sylvain Bemba, une adaptation et une mise en scène d'Hugues Serge Limbvani, a été jouée, sans oublier la danse "La ciudad de los tros", de la Compagnie Sankofa Danzafo, etc. Les groupes basques et "Tam-Tam

sans frontières" du Congo ont tenu le public en haleine. Les rideaux du festival sont tombés le 5 mai, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, avec à l'affiche des spectacles de cirque et la prestation du théâtre national Daniel Sorano du Sénégal, dirigé par Ousmane Barro Diagne. Le directeur du festival, Hugues Serge Limbvani, a salué tous les groupes du Congo, du Gabon, du Sénégal, des pays basques, de Colombie..., qui ont pris part à l'événement, ainsi que le public qui a répondu massivement à l'appel. Tout en rappelant que Maloba, c'est 17 compagnies; 27 représentations et 600 personnes qui ont participé. Mais, il faut reconnaître qu'il y a eu des faiblesses à corriger à l'avenir. Le conseiller de la ministre en charge de l'Industrie culturelle, Emeraude Kouka, s'est réjoui du bon déroulement de ce festival, et a félicité le promoteur et tous les artistes.

Alain-Patrick MASSAMBA

"SAVEUR DE MES LARMES"

La poésie pour exprimer les tourments de l'âme

En présentant et en dédicant "Saveur de mes larmes", le 3 mai à l'Institut français du Congo de la capitale, Merveille Mbip vient d'intégrer le milieu des écrivains du Congo. L'ouvrage est un recueil de poèmes de 70 pages structuré en 50 poèmes, et publié aux Editions Kemet en septembre 2022 à Brazzaville. Etaient présents à la présentation de l'ouvrage, ses confrères et consœurs écrivains venus l'encourager. Ramsès Bongolo (modérateur), Winner Franck Palmers (critique littéraire), l'écrivain Julien Makaya, l'éditeur, et bien d'autres personnalités du monde littéraire.



Merveille Mbip de la fragilité. A travers ce recueil de poèmes, Merveille Mbip invite à la méditation, à l'exploration de soi-même. "L'ouvrage parle en partie de moi et de tout ce qui constitue mon univers. J'y ai souligné des mots qui ont impacté mon vécu. N'ayant aucun autre moyen d'expression, j'ai donc choisi la poésie afin d'extérioriser tout ce qui tourmente mon âme". D'après elle, excepté la mélancolie qu'il dégage, ce livre contient aussi des poèmes engagés qui ne se font pas remarquer du fait de l'utilisation des images rimant avec la nature. Il s'agit de la mer et de l'océan, afin de briser l'attente du lecteur. Je n'ai pas voulu, explique Merveille Mbip, "embarquer ce chemin qui consiste à tout donner au lecteur. C'est pourquoi, j'ai joué avec quelques métaphores et des mots anciens pour donner au lecteur une forme de travail". "Saveur de mes larmes" est considéré par l'auteure comme un vrai pèlerinage de ses



La recueil des poèmes sources profondes, si bien que le passage qui lui a le plus marqué lors du script de ce document est le titre et le thème principal de ce document. "Le déclin est parti de la souffrance et du vide qu'il y avait en moi. A travers ce livre, je me suis surtout posé la question de savoir comment trouver la beauté et la signification de la vie dans un monde aussi cruel". Jeune auteure passionnée de poésie et d'art, Merveille Mbip est née au Congo en 1996. Titulaire d'un BTS en logistique et transport, elle est lauréate de la deuxième édition du concours national de poésie Laotekombo, co-auteure des anthologies "Les mots face aux maux à l'ère de la Covid-19" (La renaissance africaine, Paris 2020) et "Silence sous les tropiques" (L'Harmattan, Paris, 2021). Actuellement, elle est sur un recueil presque achevé, titré: "Voix de la vie". Bonne suite de carrière à l'auteure!

A.-P. MASSAMBA

LIVRE

Prince Malela décrit une «Scène de ménage à Brazzaville»

Promoteur culturel, président de l'association Les Congolais de Lille, ville française où il est basé depuis une quinzaine d'années, Prince Malela vient d'enrichir sa bibliographie d'un troisième ouvrage: «Scène de ménage à Brazzaville». Ce coup d'essai s'ajoute à «Nous étions jeunes et ambitieux» (volume 1), publié en décembre 2021, et «De Brazzaville à Mbanza-Ngungu - Dans l'enfer de la guerre du Pool», paru en 2022.



Prince Malela (à gauche), avec son nouveau livre

Vendu au prix de 6,99 € (environ 4 600 F. CFA), «Scène de ménage à Brazzaville» est un roman publié à compte d'auteur, comme les deux premières publications de Prince Malela.

D'une trentaine de pages, le nouvel ouvrage raconte l'histoire de Francis Ata et Pascaline Ekila, un couple qui vit ensemble depuis plusieurs années. Les deux ont une fille (Franceline), âgée de six ans, et sont issus d'illustres familles congolaises. Francis et Pascaline gagnent bien leur vie et vivent, avec leur fille, dans l'une de ces grandes maisons luxueuses qu'on trouve dans les quartiers résidentiels de la capitale congolaise. Tout réussit donc à ce couple issu des classes sociales les plus aisées de la société, jusqu'au jour où le malheur s'abat sur leur famille...

L'auteur de «Scène de ménage à Brazzaville» vit à Lille de-

puis 2006. Il a évolué dans le domaine événementiel (Afro) pendant plusieurs années. Et a œuvré, pendant de nombreuses années, à la promotion de la culture afro (dans la métropole lilloise et ailleurs), en organisant divers événements et en

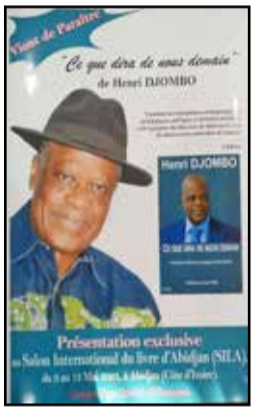
menant plusieurs initiatives (des expositions, des conférences, des défilés de mode, des pop-up stores), et il a collaboré avec de nombreux acteurs de la scène culturelle afro.

Véran Carrhol YANGA

LIVRE

Henri Djombo signe: «Ce que dira de nous demain»

Il arrive qu'un homme politique se donne à voir dans son humanité vraie. Au Congo, l'homme ou la femme politique sont d'emblée classés dans la catégorie des menteurs professionnels: toujours à ruser, toujours au renoncement sans état d'âme, capables de compromissions qu'il n'appellera pas trahisons... Dans le prochain livre d'Henri Djombo dont nous parlerons, l'ancien ministre de l'Agriculture semble vouloir parler en homme. Ce livre sous forme d'entretien (avec l'essayiste béninois Stephens Akplongan), est préfacé par le Gabonais Jean-Ping, une histoire dans l'histoire! Le titre à lui seul est une invite au rendez-bilan: «Ce que dira de nous demain» (Ed. Continents, 179 pages).



ASM

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES

En sigle A.T.L.S

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, B.P. : 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

SOCIETE CONGO FOREST PLANTATIONS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 203 880 000 F. CFA
Siège social : 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00062

Aux termes des décisions de l'associé unique en date 05 Septembre 2022 de la société COFOR, les modifications suivantes ont été apportées :

- La constatation de la cession des parts sociales ;
- La transformation de la société qui passe de Société à Responsabilité limitée (SARL) à Société par Actions Simplifiée (SAS) ;
- La nomination du Président de la société (SAS) en la personne de Monsieur CASSAGNE Bernard Gustave Pierre

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal et des statuts de la société dans sa nouvelle forme (SAS) sous le numéro CG-PNR-01-2022-D -00996 du 04 Octobre 2022

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00062 du 04 Octobre 2022.

Pour avis.

FOOTBALL/LIGUE 1

Attention à l'enfer qui s'approche !

L'évolution de la situation dans les profondeurs du classement du championnat national d'élite Ligue 1 est intéressante à suivre. Pour les équipes, l'objectif particulier est de ne pas descendre en enfer, d'où on n'est pas sûr de revenir quand on veut.

Depuis quelques journées on lit la lassitude. Il n'y a plus qu'un seul prétendant au titre. A quatre journées de la fin, l'AS Otohô a déjà plié le Championnat. En battant l'AS BNG (1-0, but de Bersyl Obassi à la 67e minute de jeu) dimanche 7 mai dernier à Owando, l'équipe du DG de la SNPC, Raoul Maixent Ominga, a « tué » toute adversité en reléguant à onze points les Diables-Noirs. Ces derniers ont été renversés jeudi 4



Le CARA est l'une des équipes menacées par la relégation

mai contre toute attente par l'AC Léopards de Dolisie (2-3) au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, alors qu'ils menaient 2-0 à la mi-temps.

Le fossé est large et profond entre le leader et son dauphin. Sauf miracle, mais personne, alors personne, n'y croit, le sixième titre d'affilée histo-

rique est dans la poche de l'AS Otohô, même s'il lui faut glaner encore deux petits points pour être définitivement hors d'atteinte. Du jamais vu dans l'histoire du championnat national au Congo ! Pour une équipe de l'intérieur du pays, c'est impressionnant.

Il n'y a plus que la bataille pour le maintien qui fait rage entre quatre protagonistes voulant éviter la descente aux enfers. C'est donc plutôt en bas du classement que se joue le vrai championnat. La menace pèse sur Patronage Sainte-Anne (15 points), l'AS Cheminots (18 points), AS JUK (20 points) et CARA (21 points).

Ce qui inquiète présentement, c'est la situation du Patronage Sainte-Anne. Cette équipe n'est plus ce giron de joueurs talentueux. Elle n'accroche plus, n'envoûte plus les gradins et a cessé de faire peur. Au rythme où vont les choses, elle va descendre et, peut-être, disparaître comme l'ont été AS Bantou, Standard, Télé-Sport, CS Négro, etc. C'est le moment de se demander où sont passés les dirigeants dévoués, généreux et imaginatifs d'antan ? Parce que ceux d'aujourd'hui seraient incapables de sauver le navire qui prend eau de toutes parts.

Jean ZENGABIO

DEUX JOUEURS EN CHASSE

Bassinga et Tchibinda en quête de contrat pro

Les deux joueurs de Diables-Noirs se sont envolés le jeudi 4 mai dernier pour la Belgique où ils nourrissent l'espoir de décrocher, chacun, un contrat pro et, éventuellement, faire fureur dans la Jupiter Pro League, le championnat de Division 1.



Junior Tati Tchibinda



Déo Gracias Bassinga

Déo Gracias Bassinga, attaquant vélocité et percutant de 17 ans, et Junior Tati Tchibinda, milieu de terrain de 19 ans que les entraîneurs (de Diables-Noirs et des sélections à la limite d'âge) ont curieusement peu fait jouer malgré son indéniable talent, devraient être les tout prochains nouveaux professionnels congolais après qu'ils aient forcé l'admiration au cours de la saison qui n'a pas encore fini. C'est la Gantoise, club de Division 1 de Belgique, qui a décidé de les mettre à l'essai depuis le lundi 8 mai 2023, ce pour une durée de quinze jours.

Ces derniers jours, les supporters de Diables-Noirs avaient peu de nouvelles au sujet de ces deux joueurs. Les voyant de moins en moins sur les pelouses, ils ont pensé qu'ils étaient parmi ceux qui remplissent l'infirmerie du club. En réalité Déo Gracias et Junior préparaient dans les coulisses leur départ pour la Belgique.

Les fans du football congolais devront avoir la Belgique à l'œil, en attente des résultats des deux joueurs à l'issue de leur test. Ils leur souhaitent un fructueux essai.

G.-S.M

CAN U-23

Le Congo coincé entre deux mastodontes

Les qualifiés de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (qualificative pour les Jeux Olympiques-Paris 2024) qui se déroulera du 24 juin au 8 juillet 2023 au Maroc, connaissent leurs groupes et leurs adversaires à l'issue du tirage au sort intervenu le 5 mai dernier à Rabat. Outre Rabat, la capitale, une autre ville accueillera les rencontres de cette phase finale, Tanger.

Ce tirage au sort n'en finit pas de susciter des commentaires, optimistes ou pessimistes, en passant par toutes les nuances, selon le groupe où l'on est logé. Que l'on en juge :
Groupe A: Maroc, Ghana, Congo et la Guinée ;
Groupe B: Egypte, Mali, Gabon, Niger.

Il semble que le Congo ne serait pas particulièrement gâté par le tirage au sort. Et pour cause : coincé entre les deux mastodontes que sont



Les Diables-Rouges U-23 récemment en Egypte

le Maroc et le Ghana, il a, en perspective, des matches éreintants. Qu'il se rassure. On ne craint pas la pluie par les grondements de tonnerre ou des éclairs balafrant le ciel avec rage. Avec beaucoup de travail et de solidarité, les pronostics les plus solides s'évanouissent, les pleurs changent alors de camp. N'est-ce pas sur des adversaires de taille, la Tunisie et

l'Afrique du Sud, que le Congo a assuré sa qualification ? Sérieuses références.

Le premier match des Diables-Rouges se déroulera le 25 juin (à 16h) contre le Ghana, le second contre la Guinée, deux jours plus tard, à 18h, et le dernier match, le 30 juin (à 21h) contre l'ogre Maroc.

G.M.

NÉCROLOGIE



M. Matsiona Lié Stanislas, agent à La Semaine Africaine, a la profonde douleur d'annoncer

aux parents, amis et connaissances le décès de sa nièce GOTH Davina Lucia, survenu le 28 avril 2023 à 10h des suites d'une courte maladie. La veillée se tient au n° 17 de la rue Sambi-Paul à Massissia. Le jour de l'enterrement vous sera communiqué ultérieurement.

ERRATUM

Dans le publi-reportage consacré à la SNPC (LSA n°4176 du vendredi 5 mai 2023, page 20), un groupe de mots a "sauté" malencontreusement au début du dernier paragraphe de la troisième colonne. Il faut lire: "Pour le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua..." (et non "carbures, Bruno Jean Richard Itoua"...). Nos excuses à la SNPC et à nos lecteurs pour cette regrettable méprise.

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES

En sigle A.T.L.S

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social : 327, Avenue Marien Ngouabi, B.P. : 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

SOCIETE CONGO FOREST PLANTATIONS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 000 F CFA

Siège social : 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers
Pointe-Noire, République Du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00062

Aux termes des décisions des associés en date 30 Août 2022 et de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social, établie par le Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA, il a été procédé à

- L'augmentation du capital social qui est passé de Un Million (1 000 000) à Quatre cent trente-deux millions deux cent vingt mille (432 220 000) francs CFA ;
- A la réduction du capital par imputation des pertes d'un montant de 228 343 230 francs CFA. Le montant du capital après sa réduction est de 203 880 000 francs CFA.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social sous le numéro CG-PNR-012022-M-01146 27 Septembre 2022

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/ RCCM: CG-PNR-01-2019-B12-00062

Pour avis.

MISE À JOUR DES CONDITIONS DE BANQUE

Chers clients,

Nous vous informons que les **Conditions Tarifaires** appliquées à vos opérations ont été **mises à jour** depuis le **11 Avril 2023**.

Elles sont disponibles par voie d'affichage en agence ou sur notre site internet **www.societegenerale.cg**

Pour de plus amples informations, contactez votre Centre de Relation Clients au **2030** pour les numéros **MTN** ou au **06 510 07 00** à partir d'**autres opérateurs** du **lundi** au **vendredi** de **08 h 00 à 18 h 30** et les **samedis** de **08h00 à 13h00**.



**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIETE GENERALE
CONGO**